

NATIONS UNIES



CONSEIL DE SÉCURITÉ

DOCUMENTS OFFICIELS

TRENTE-QUATRIÈME ANNÉE

2114^e SÉANCE : 23 FÉVRIER 1979

NEW YORK

TABLE DES MATIÈRES

	<i>Page</i>
Ordre du jour provisoire (S/Agenda/2114)	1
Remerciements au Président sortant	1
Adoption de l'ordre du jour	1
La situation en Asie du Sud-Est et ses incidences sur la paix et la sécurité internationales. [Lettre, en date du 22 février 1979, adressée au Président du Conseil de sécurité par les représentants des Etats-Unis d'Amérique, de la Norvège, du Portugal et du Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord (S/13111)]	2

NOTE

Les cotes des documents de l'Organisation des Nations Unies se composent de lettres majuscules et de chiffres. La simple mention d'une cote dans un texte signifie qu'il s'agit d'un document de l'Organisation.

Les documents du Conseil de sécurité (cotes S/. . .) sont, en règle générale, publiés dans des *Suppléments* trimestriels aux *Documents officiels du Conseil de sécurité*. La date d'un tel document indique le supplément dans lequel on trouvera soit le texte en question, soit des indications le concernant.

Les résolutions du Conseil de sécurité, numérotées selon un système adopté en 1964, sont publiées, pour chaque année, dans un recueil de *Résolutions et décisions du Conseil de sécurité*. Ce nouveau système, appliqué rétroactivement aux résolutions antérieures au 1er janvier 1965, est entré pleinement en vigueur à cette date.

2114e SÉANCE

Tenue à New York le vendredi 23 février 1979, à 17 h 30.

Président : M. Abdalla Yaccoub BISHARA (Koweït).

Présents : Les représentants des Etats suivants : Bangladesh, Bolivie, Chine, Etats-Unis d'Amérique, France, Gabon, Jamaïque, Koweït, Nigéria, Norvège, Portugal, Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord, Tchécoslovaquie, Union des Républiques socialistes soviétiques, Zambie.

Ordre du jour provisoire (S/Agenda/2114)

1. Adoption de l'ordre du jour.
2. La situation en Asie du Sud-Est et ses incidences sur la paix et la sécurité internationales. [Lettre, en date du 22 février 1979, adressée au Président du Conseil de sécurité par les représentants des Etats-Unis d'Amérique, de la Norvège, du Portugal et du Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord (S/13111).]

La séance est ouverte à 18 h 10.

Remerciements au Président sortant

1. Le PRÉSIDENT (*interprétation de l'anglais*) : Au nom des membres du Conseil, je voudrais dès le début exprimer la reconnaissance et l'admiration de nous tous, ainsi que mes remerciements personnels, pour la compétence, l'habileté et l'efficacité avec lesquelles mon prédécesseur, l'ambassadeur Mills, a dirigé les travaux du Conseil. En vérité, il a marqué d'une empreinte indélébile les travaux du Conseil. Le seul ennui est que toutes les questions n'ont pu être réglées et que le legs m'en échoit.

Adoption de l'ordre du jour

2. Le PRÉSIDENT (*interprétation de l'anglais*) : Les membres du Conseil sont saisis de l'ordre du jour provisoire pour la présente réunion, distribué sous la cote S/Agenda/2114. Des membres désirent-ils faire des observations au sujet de l'ordre du jour ?

3. M. KHARLAMOV (Union des Républiques socialistes soviétiques) [*interprétation du russe*] : Avant tout, je tiens, monsieur le Président, à vous féliciter de tout cœur, vous, éminent diplomate du Koweït de votre accession à la présidence du Conseil de sécurité. Votre autorité bien méritée et vos grands dons de diplomate, ainsi que votre vaste expérience, vous seront certainement très précieux

dans le règlement des problèmes qui vous attendent. Je voudrais également vous donner l'assurance que les relations amicales entre l'Union soviétique et le Koweït ne feront que se développer à l'avenir dans l'intérêt de nos deux pays et dans l'intérêt d'une paix juste et durable dans le monde.

4. Je voudrais aussi exprimer notre reconnaissance au Président du Conseil pour le mois de janvier, l'ambassadeur Mills de la Jamaïque, qui, lui aussi, a montré d'éminentes qualités de diplomate dans une situation très complexe.

5. L'invasion des troupes chinoises au Viet Nam constitue un acte flagrant d'agression. Les activités des dirigeants de Pékin vont à l'encontre des principes des Nations Unies et violent de façon flagrante les principes du droit international. L'invasion du Viet Nam est un pas de plus dans la mise en œuvre de la politique expansionniste de la Chine en Asie du Sud-Est, qui démontre une fois de plus le manque de responsabilité des dirigeants chinois à l'égard de la destinée du monde et de la paix et de la sécurité internationales.

6. L'héroïque peuple vietnamien fait admirablement front sur son sol à l'envahisseur chinois. Il est appuyé par tous ses amis, par la bonne volonté de tous les peuples et pays pacifiques. Les dirigeants chinois auront beau faire, ils ne pourront par aucune manœuvre camoufler leurs activités criminelles, pas plus qu'ils ne pourront éluder leurs responsabilités.

7. Le Conseil de sécurité doit donc apporter sa contribution à tout ce qui peut freiner l'agresseur chinois, qu'il faut museler, en exigeant le retrait immédiat des troupes chinoises du territoire vietnamien.

8. Compte tenu de ces considérations, la délégation soviétique s'oppose à la proposition des Etats-Unis et d'autres pays tendant à examiner la situation en Asie du Sud-Est. Manifestement, cette proposition ne peut nullement contribuer à aider le Conseil dans sa tâche. Au contraire, elle ne peut que détourner l'attention du Conseil de l'agression chinoise et, par là même, faciliter la tâche de l'agresseur, qui veut se justifier et esquiver toute responsabilité.

9. La délégation soviétique estime que le Conseil doit s'occuper exclusivement de la question de l'agression chinoise contre le Viet Nam. Ce n'est qu'ainsi qu'il se montrera à la hauteur de sa tâche et pourra s'acquitter de ses responsabilités à l'égard du maintien de la paix et de la sécurité internationales.

10. Le PRÉSIDENT (*interprétation de l'anglais*) : Les vues que le représentant de l'URSS vient d'exposer figureront dans le compte rendu de la présente séance.

11. M. CHEN Chu (Chine) [*interprétation du chinois*] : La délégation chinoise estime que l'agression vietnamienne contre le Kampuchea et l'occupation de ce pays ont gravement menacé la survie d'un Etat souverain et sont la cause profonde de la menace à la stabilité et à la paix en Asie du Sud-Est. Cette question devrait donc être examinée en priorité en tant que point séparé. Cependant, afin de ne pas consacrer trop de temps à la discussion sur le point de l'ordre du jour, et compte tenu du fait que, dans le présent point, la question de l'agression vietnamienne contre le Kampuchea et de l'occupation de ce pays sera examinée de toute façon, la délégation chinoise ne s'opposera pas à l'examen du point actuel mais estime que la question de l'agression vietnamienne contre le Kampuchea et de l'occupation de ce pays doit être examinée en premier.

12. Le PRÉSIDENT (*interprétation de l'anglais*) : Les vues du représentant de la Chine figureront dans le compte rendu de la présente séance.

13. M. HULINSKÝ (Tchécoslovaquie) [*interprétation du russe*] : Je voudrais tout d'abord, monsieur le Président, vous féliciter cordialement de votre accession au poste élevé de président du Conseil de sécurité pour le mois de février. Le Conseil a déjà eu l'occasion — et il l'aura certainement encore — d'utiliser vos éminentes qualités de diplomate. Je tiens à souligner aussi avec plaisir les excellentes relations mutuellement avantageuses entre le Koweït et la Tchécoslovaquie, particulièrement dans les domaines économique, scientifique et technique, et le fait que ces relations ne cessent de se développer dans l'intérêt des peuples de nos deux pays.

14. Je voudrais également exprimer notre reconnaissance à votre éminent prédécesseur, le représentant de la Jamaïque, M. Mills, pour la compétence avec laquelle il a dirigé les travaux du Conseil le mois dernier.

15. La délégation tchécoslovaque ne peut accepter l'ordre du jour provisoire tel qu'il est formulé dans le document S/Agenda/2114. La situation en Asie, du fait de l'agression lâche et rusée de la Chine contre la République socialiste du Viet Nam, n'exige qu'une chose : la cessation immédiate de cette agression. Voilà ce qui devrait trouver sa place dans le libellé de l'ordre du jour qu'examine en ce moment le Conseil. C'est de cela que le Conseil doit s'occuper immédiatement. Autrement, il ferait le jeu des Chinois, qui veulent dissimuler leur agression, et ce serait les encourager.

16. Quant aux tentatives que traduisent les observations du représentant de la République populaire de Chine, qui veut une fois de plus entraîner le Conseil dans l'examen des affaires intérieures de la République populaire du Kampuchea, chacun dans cette salle peut voir qu'elles tendent manifestement à masquer les objectifs expansionnistes de la politique de la Chine en Asie. Les représentants ici présents doivent se rendre à l'évidence : le monsieur qui se dit ici le représentant du Kampuchea n'a fait que suivre

les directives de Pékin lorsque, alors même que les troupes chinoises s'approprient à envahir le territoire de la République héroïque du Viet Nam, y semant la mort et la destruction, il a demandé une réunion du Conseil en vue d'examiner la prétendue question du Kampuchea. Il cherchait, ce faisant, à aider les dirigeants chinois à dissimuler l'agression qu'ils préparaient et la menace qu'elle fait peser sur la paix dans le monde entier.

17. J'en reviens à la question de l'ordre du jour de la séance d'aujourd'hui; ma délégation estime qu'il doit être libellé de manière précise pour bien indiquer la seule tâche qui nous attend : exiger la fin de l'agression chinoise et le retrait des troupes chinoises du territoire vietnamien.

18. Le PRÉSIDENT (*interprétation de l'anglais*) : Les réserves et les vues du représentant de la Tchécoslovaquie à propos de l'ordre du jour seront dûment reflétées dans le compte rendu de la séance.

19. J'ai l'impression qu'à la suite des consultations officielles du Conseil, l'ordre du jour est accepté par la grande majorité des membres. Si je n'entends pas d'objections, puis-je en conclure que la majorité est en faveur de cette formule et que l'ordre du jour est donc adopté ?

L'ordre du jour est adopté.

La situation en Asie du Sud-Est et ses incidences sur la paix et la sécurité internationales. [Lettre, en date du 22 février 1979, adressée au Président du Conseil de sécurité par les représentants des Etats-Unis d'Amérique, de la Norvège, du Portugal et du Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord (S/13111)]

20. Le PRÉSIDENT (*interprétation de l'anglais*) : J'ai reçu des lettres des représentants de l'Australie, du Canada, de Cuba, de l'Inde, du Kampuchea démocratique, de la Malaisie, de la Nouvelle-Zélande, de la Pologne, de la République démocratique allemande, de Singapour, de la Thaïlande et du Viet Nam, dans lesquelles ils demandent à être invités à participer à la discussion. Selon la pratique établie, je me propose, avec l'assentiment du Conseil, d'inviter ces représentants à participer à la discussion sans droit de vote, conformément aux dispositions de la Charte et à l'article 37 du règlement intérieur provisoire.

21. M. KHARLAMOV (Union des Républiques socialistes soviétiques) [*interprétation du russe*] : Monsieur le Président, à propos de la demande du prétendu représentant du Kampuchea démocratique en vue de prendre part aux délibérations du Conseil, la délégation soviétique voudrait appeler votre attention sur le document S/13090 en date du 16 février. Ce document contient un message du Ministre des affaires étrangères de la République populaire du Kampuchea, M. Hun Sen, selon lequel seul le Conseil populaire révolutionnaire est habilité à désigner des représentants du Kampuchea à l'Organisation des Nations Unies. Cela étant, la personne qui se prétend représentant du Kampuchea démocratique ici ne représente en fait personne et n'a pas le droit de prendre part aux travaux du Conseil.

22. Le PRÉSIDENT (*interprétation de l'anglais*) : Le représentant de l'URSS peut être assuré que ses vues et ses réserves seront dûment reflétées dans le compte rendu de la séance.

23. M. CHEN Chu (Chine) [*interprétation du chinois*] : Il est tout à fait déraisonnable de la part du représentant de l'Union soviétique de soulever la prétendue question de la représentation du Kampuchea. Comme chacun sait, le Kampuchea démocratique est un Etat souverain indépendant, Membre de l'Organisation des Nations Unies et membre du mouvement non aligné. Le Gouvernement du Kampuchea démocratique est le seul gouvernement légal du Kampuchea, comme l'a confirmé l'Assemblée générale lors de sa trente-troisième session et des sessions précédentes. La Commission de vérification des pouvoirs a examiné les pouvoirs de la délégation du Kampuchea démocratique à la trente-troisième session et l'Assemblée les a acceptés. Dans le rapport du Secrétaire général du 11 janvier 1979 [S/13021], les pouvoirs de la délégation du Kampuchea démocratique auprès du Conseil de sécurité sont considérés comme étant en bonne et due forme. Le statut juridique du Kampuchea démocratique a été réaffirmé au cours des séances qu'a tenues le Conseil du 11 au 15 janvier [2108e à 2112e séances] pour examiner la question de l'agression du Viet Nam contre le Kampuchea. Et maintenant le représentant de l'Union soviétique soulève à nouveau des difficultés pour empêcher la délégation du Kampuchea démocratique de participer à la réunion. C'est là violer de façon flagrante la Charte des Nations Unies et faire preuve du mépris le plus complet pour le Conseil de sécurité. La délégation chinoise s'y oppose fermement. Nous pensons que le Conseil devrait inviter le représentant du Kampuchea démocratique à participer à ses délibérations conformément aux dispositions pertinentes de la Charte et au règlement intérieur provisoire du Conseil.

24. Le représentant de l'Union soviétique a mentionné à l'instant même les organisations fantoches du Kampuchea connues sous le nom de "Front de salut national", "Conseil populaire révolutionnaire" et "République populaire". C'est une manœuvre politique de la part de l'Union soviétique et du Viet Nam, qui veulent se servir de l'Organisation des Nations Unies pour étayer leurs fantoches. Comme le monde entier le sait, les organisations fantoches au Kampuchea sont des instruments créés de toutes pièces par les autorités vietnamiennes. Ceux qui occupent maintenant la scène à Phnom Penh ne sont qu'une poignée de représentants de la voyoucratie nationale et de traîtres au Kampuchea qui s'abritent derrière les armes des troupes d'agression vietnamiennes. Le but visé par le représentant de l'Union soviétique en soulevant ce point absurde est d'inventer une couverture "juridique" à l'agression armée du Viet Nam contre le Kampuchea et à l'occupation de ce pays.

25. Cela montre que c'est l'Union soviétique qui tire les ficelles de l'agression vietnamienne du Kampuchea. Ces fantoches ne sauraient représenter personne au Kampuchea et ne sont en fait que des agents des autorités vietnamiennes. Par conséquent, nous nous opposons fermement à la tentative soviétique d'imposer les organisations fantoches

du Viet Nam au Conseil de sécurité et de créer une couverture juridique à l'agression du Viet-Nam contre le Kampuchea.

26. Le PRÉSIDENT (*interprétation de l'anglais*) : Le procès-verbal de la séance consignera les observations du représentant de la Chine.

27. M. KHARLAMOV (Union des Républiques socialistes soviétiques) [*interprétation du russe*] : Je ne répondrai pas à la déclaration chinoise. Elle ne mérite pas qu'on s'y arrête. J'aimerais simplement dire ceci : si nous cherchons des fantoches, c'est vers Pékin qu'il faut se tourner, et c'est de là qu'ils envoient des télégrammes à l'Organisation des Nations Unies au nom du prétendu Kampuchea démocratique.

28. Le PRÉSIDENT (*interprétation de l'anglais*) : Nous discutons pour l'instant de questions de procédure. Plus tard, tout le monde pourra aborder le fond de la question.

29. Avec l'accord de la majorité des membres du Conseil, j'invite les représentants de l'Australie, du Canada, de Cuba, de l'Inde, du Kampuchea démocratique, de la Malaisie, de la Nouvelle-Zélande, de la Pologne, de la République démocratique allemande, de Singapour, de la Thaïlande et du Viet Nam à occuper les sièges qui leur ont été réservés sur les côtés de la salle du Conseil.

Sur l'invitation du Président, M. Anderson (Australie), M. Barton (Canada), M. Roa Kouri (Cuba), M. Jaipal (Inde), M. Thiounn Prasith (Kampuchea démocratique), Tan Sri Zaiton Ibrahim (Malaisie), M. Francis (Nouvelle-Zélande), M. Jaroszek (Pologne), M. Florin (République démocratique allemande), M. Koh (Singapour), M. Guna-Kasem (Thaïlande) et M. Le Anh Kiet (Viet Nam) occupent les sièges qui leur ont été réservés sur les côtés de la salle du Conseil.

30. M. YOUNG (Etats-Unis d'Amérique) [*interprétation de l'anglais*] : Avant de passer à la question dont est saisi le Conseil de sécurité, je voudrais, monsieur le Président, saisir cette occasion pour vous exprimer la gratitude de ma délégation pour les efforts patients et diligents que vous avez déployés au cours de la semaine dernière dans les consultations que vous avez menées auprès des membres du Conseil. Votre maîtrise et votre attachement aux principes qui doivent guider nos travaux ont déjà été amplement prouvés et je suis certain qu'ils nous seront très précieux au cours des efforts que nous poursuivrons ce mois pour trouver un règlement pacifique à des problèmes difficiles. Je voudrais ajouter que, encore que vous n'occupiez ces fonctions que dans un mois de 28 jours, je suis certain que vous avez déjà consacré bien plus d'heures à le faire que la plupart d'entre nous au cours de notre mandat. Vous avez également, au cours de vos efforts, passé en revue toutes les régions du monde.

31. C'est également un plaisir de parler publiquement de l'extrême compétence avec laquelle votre prédécesseur, le représentant de la Jamaïque, a dirigé les travaux du Conseil au cours du mois de janvier. Il nous a donné un excellent exemple que nous devrions suivre toute l'année.

32. Nous avons présenté au Conseil l'ordre du jour dont il est saisi parce que nous pensions qu'il en allait de l'intégrité même du Conseil, que l'on assistait à une manifestation massive de puissance militaire en Asie du Sud-Est et que la responsabilité essentielle du Conseil en matière de maintien de la paix aux termes de l'Article 24 de la Charte des Nations Unies était fortement mise en question par ce qui pouvait sembler être de l'inaction. Je voudrais dire que ce n'est pas ainsi que nous voyons la situation. Nous savions que vous-même, monsieur le Président, et le Secrétaire général meniez en privé des consultations intenses. Nous savions aussi que des consultations bilatérales se déroulaient dans de très nombreux milieux, tant ici que dans les capitales. Nous sommes certainement très sensibles aux efforts déployés en privé pour faire entendre la voix de l'opinion publique en faveur de la paix et de la sécurité des nations de notre organisation. Mais nous estimions néanmoins qu'il était important d'avoir une discussion publique de cette question, et nous avons cherché à l'avoir de la manière la plus objective possible. Aucune nation n'est nommée, aucune conclusion ne peut être tirée de la manière dont nous avons présenté cet ordre du jour. Nous souhaitons simplement trouver les moyens de limiter l'effusion de sang actuelle et circonscrire la catastrophe en Asie du Sud-Est.

33. La Charte confère au Conseil de sécurité la responsabilité principale du maintien de la paix et de la sécurité internationales. Mon gouvernement s'est associé à l'appel lancé pour la réunion du Conseil car des ruptures graves de la paix se sont produites en Asie du Sud-Est et la menace d'un conflit plus large se profile dans la région. Nous pensons fermement que dans de pareilles circonstances le Conseil doit exercer ses responsabilités.

34. On ne peut dénier le fait que la situation est dangereuse. Si l'on fait abstraction de la rhétorique, de la propagande, des accusations et contre-accusations de ceux qui sont impliqués, un fait demeure, simple mais de mauvais augure : plus de 100 000 soldats vietnamiens sont engagés dans des combats violents sur le territoire du Cambodge malgré tous les efforts de la communauté internationale pour mettre un terme au conflit. Comme la plupart d'entre nous l'avaient prévu, cette situation a entraîné une recrudescence de la tension dans l'ensemble de la région. Aujourd'hui, nous trouvons un nombre égal de soldats chinois engagés dans une action militaire sur le territoire du Viet Nam. Le sang des soldats et de civils innocents coule de toutes parts. Ces actions ont des incidences profondes et dangereuses sur la paix de l'Asie, et en fait du monde entier.

35. Il y a quelques semaines seulement, le Conseil était réuni pour entendre une plainte à propos de l'attaque vietnamienne au Cambodge. Treize membres du Conseil ont exprimé la volonté de la communauté internationale en demandant le retrait des forces étrangères du Cambodge et que des efforts supplémentaires soient déployés pour réduire la tension dans la région afin d'empêcher un élargissement du conflit. Un veto a empêché le Conseil d'agir. Aujourd'hui, nous voyons les résultats d'un échec profond — l'échec de ceux qui auraient dû entendre l'appel de l'immense majorité du Conseil.

36. Les Etats-Unis ont fait tout ce qui dépendait d'eux pour conjurer les dangers que présente le conflit. Nous

avons parlé publiquement. Nous avons confié directement nos préoccupations aux Gouvernements vietnamien, soviétique et chinois au sujet des dangers que présentent des combats persistants, risquant de s'étendre encore.

37. Au cours de nos premières délibérations, j'ai dit que l'invasion du Cambodge par le Viet Nam mettait en jeu un certain nombre de dispositions de la Charte, dont les suivantes : un Etat ne doit pas recourir à la force contre le territoire d'un autre Etat; un Etat n'a pas le droit d'intervenir dans les affaires d'un autre Etat; si un conflit s'élève entre Etats, il doit être résolu de manière pacifique.

38. Ces dispositions sont applicables à l'attaque actuelle que la Chine a dirigée contre le Viet Nam, de même qu'elles s'appliquent à l'invasion antérieure du Cambodge par le Viet Nam. Ce nouveau conflit, qui s'est produit alors que l'immense majorité du Conseil venait d'exprimer fermement sa position sur l'invasion vietnamienne, est un autre coup grave porté au principe selon lequel les Etats Membres sont tenus, de par leur appartenance à l'Organisation, de se conformer aux préceptes de la Charte.

39. Nous savons que de nombreux incidents se sont produits le long de la frontière entre le Viet Nam et la Chine et que les deux pays sont en grave désaccord depuis quelque temps. Mais cela ne donne en aucune façon à la Chine le droit d'attaquer le Viet Nam, non plus que le conflit du Viet Nam avec le Cambodge ne donnait au Viet Nam le droit d'envahir ce pays. Dans les deux cas, la Chine et le Viet Nam étaient tenus de recourir aux mécanismes de règlement pacifique prévus par la Charte.

40. La position de mon gouvernement a été de prêcher la modération et une solution pacifique des problèmes qui se posaient. Cette position s'applique également au conflit entre la Chine et le Viet Nam. Nous avons fermement déclaré que nous ne prendrions pas parti dans ce conflit. Nous voulons la paix et un système stable d'Etats indépendants dans l'Asie du Sud-Est. Nous voulons voir finir le conflit actuel; nous voulons qu'un terme soit mis aux menaces à la paix dans la région et, par-dessus tout, aux souffrances de ses populations innocentes. Je voudrais, à cet égard, rappeler notre préoccupation en ce qui concerne les droits de l'homme de tous les peuples de l'Indochine, qui ont souffert autant de l'action militaire extérieure que de la répression intérieure. En ce qui concerne le Cambodge, la position des Etats-Unis reste qu'il doit être un pays véritablement indépendant et neutre, doté d'un gouvernement librement choisi qui représente la volonté du peuple cambodgien et respecte les droits de l'homme.

41. Mon gouvernement estime que le Conseil, s'appuyant sur les principes fondamentaux de la Charte, que doivent défendre tous les Membres de l'Organisation, peut et doit exprimer l'inquiétude de la communauté internationale devant ces violations de la paix. Le Conseil peut encourager les parties à porter le différend à la table de négociation, et il peut aider à persuader les parties qu'une action militaire ne saurait résoudre les problèmes existants.

42. Que peut donc faire le Conseil ? A notre avis, il doit réclamer les mesures suivantes : un cessez-le-feu immédiat entre les forces en conflit; le retrait de toutes les forces

étrangères des territoires du Viet Nam et du Cambodge; l'engagement par toutes les parties de régler leurs divergences par des voies pacifiques et d'entamer à cette fin le processus diplomatique approprié; des efforts internationaux pour aider les parties à parvenir à une solution plus durable de leur différend, peut-être sous les auspices du Secrétaire général. A cet égard, les Etats-Unis se félicitent du fait que le Secrétaire général ait fait l'offre de ses bons offices. Nous estimons que, pendant nos discussions, le Conseil doit explorer ces possibilités et envisager tout autre effort de nature à mettre fin au conflit.

43. Nous conjurons le Conseil, ainsi que les Etats Membres qui n'en font pas partie, d'examiner sérieusement la façon dont la communauté internationale pourrait contribuer à la solution du problème. Nous conjurons les parties directement intéressées de faire preuve de retenue et d'agir conformément aux principes de la Charte. Nous conjurons tous les autres pays de faire preuve de la même modération pour s'assurer que les passions ne soient pas attisées et que le conflit ne soit pas élargi. Nous espérons ardemment et nous croyons que le Conseil pourra jouer un rôle essentiel dans la solution de cette situation dangereuse pour faire en sorte que cessent les combats et les souffrances qui sont le lot de la région de l'Asie du Sud-Est depuis trop longtemps.

44. Le PRÉSIDENT (*interprétation de l'anglais*): J'apprécie les observations du représentant des Etats-Unis concernant les efforts qui ont été déployés depuis le début de la semaine.

45. M. KHARLAMOV (Union des Républiques socialistes soviétiques) [*interprétation du russe*]: Le monde entier est le témoin d'un crime flagrant commis par les dirigeants maoïstes de la Chine contre un Etat socialiste souverain, Membre de l'Organisation. Les divisions des agresseurs chinois, avec l'appui de l'artillerie, des chars et de l'aviation, ont lancé une attaque massive contre le territoire de la République socialiste du Viet Nam. Elles ont lancé une guerre d'agression non provoquée qui sème partout la mort et la dévastation.

46. A propos de l'agression criminelle de la Chine, le Gouvernement soviétique a fait, le 18 février, la déclaration suivante :

[*L'orateur donne lecture de la déclaration contenue dans l'annexe au document S/13099.*]

47. Les dirigeants de Pékin, en envoyant des troupes contre la République socialiste du Viet Nam, ont foulé aux pieds la Charte des Nations Unies. Ils ont, avec un mépris arrogant, passé outre aux avertissements de l'opinion progressiste et éprise de paix de par le monde. Faisant fi de la réaction internationale, ils se sont lancés dans une aventure armée. Cette action montre précisément que les héritiers de la politique de chauvinisme et de piraterie du "Grand Timonier" occupent la même place que les pires ennemis de la paix, de la liberté et de l'indépendance des peuples, les ennemis de l'humanité tout entière.

48. Comme le disait à juste titre la déclaration du Gouvernement de la République socialiste du Viet Nam en date du 17 février :

"Il est évident qu'après les échecs répétés de leur politique d'hostilité dirigée contre le Viet Nam, les dirigeants chinois se sont engagés dans la voie des partisans chinois du régime féodal, des impérialistes et des colonialistes en lançant une guerre d'agression contre le Viet Nam, pays indépendant et souverain." [S/13097, annexe.]

49. La République socialiste du Viet Nam et son peuple, qui ont récemment et au prix de leur sang triomphé dans la lutte pour une existence indépendante et pour un développement pacifique, sont une fois de plus les victimes d'une agression, lancée cette fois par les hégémonistes de Pékin.

50. Dans le mémoire du Ministère des affaires étrangères du Viet Nam en date du 14 février [voir S/13093] sont cités des faits convaincants qui montrent que l'agression armée des troupes chinoises a été mûrement préméditée. Cette attaque est partie intégrante de la politique d'expansion de Pékin à l'égard des Etats voisins et, avant tout, des Etats en développement de l'Asie du Sud et du Sud-Est. L'agression contre la République socialiste du Viet Nam fait peser une menace directe sur la paix dans cette région et dans l'ensemble du monde.

51. L'agression chinoise contre le Viet Nam confirme la justesse des vues de ceux qui dénonçaient la politique véritablement hégémoniste et expansionniste des autorités de Pékin et voulaient s'opposer au danger de cette politique d'expansion dans les affaires internationales, particulièrement pour le Viet Nam et les autres voisins de la Chine.

52. Mais que peut-on attendre d'autre de dirigeants qui mettent en œuvre les conceptions maoïstes de haine de l'homme pour l'homme et de l'utilité d'une nouvelle guerre mondiale ainsi que de la nécessité pour la Chine de conquérir les pays voisins et d'y semer des modèles maoïstes de tyrannie sanglante et fasciste à la Pol Pot ? Que peut-on attendre de ceux qui rêvent d'élargir le Céleste Empire — la Chine — aux dépens de leurs voisins d'abord et, s'il le faut, de toute la planète, comme disait Mao Zedong ?

53. Si quelqu'un avait encore des doutes à ce sujet, la conduite des dirigeants chinois, et particulièrement les derniers excès et les dernières provocations flagrantes auxquels nous assistons dans cette guerre d'agression contre le Viet Nam, l'inviterait à réfléchir aux graves dangers que font peser les desseins des militaristes de Pékin. Il faut tout faire, immédiatement, pour mettre le holà à l'aventure des forces armées chinoises et faire passer aux expansionnistes l'envie de s'attaquer aux territoires de leurs voisins, à l'intégrité territoriale et à la souveraineté d'autres pays et de leurs peuples.

54. Aujourd'hui, tout le monde voit à l'évidence que les préparatifs militaires de Pékin le long de la frontière sino-vietnamienne et ses agressions de plus en plus graves ont un but très concret : effectuer une pression militaire brutale sur la République socialiste du Viet Nam, intimider le peuple de ce pays et attiser le chauvinisme en Chine en préparant ainsi l'agression armée contre le peuple viet-

namien. C'est en vain que les autorités chinoises arguent de "problèmes" qu'ils ont eux-mêmes créés pour justifier leur propre agression. Mais personne ne les a attaqués. Personne n'a violé leurs frontières. L'invasion armée des troupes chinoises contre le territoire vietnamien est le résultat logique de la politique de provocation et d'expansion des dirigeants chinois; c'est le legs de la politique de grande puissance de Mao Zedong menée depuis de longues années à l'égard de l'Asie du Sud et du Sud-Est en général et du Viet Nam en particulier.

55. Le mémoire du Ministère des affaires étrangères du Viet Nam du 14 février nous dit bien que les Chinois se livrent à des violations de l'intégrité territoriale du Viet Nam depuis 1957 déjà. Et ces provocations se sont multipliées à partir de 1974. Entre 1974 et 1977, 2 158 violations se sont produites, dont 1 355 provoquées par des patrouilles armées chinoises. De 1957 à 1977, des navires chinois ont pénétré plus de 1 500 fois dans les eaux territoriales de la République socialiste du Viet Nam et, déjà en 1954, les forces armées chinoises s'étaient emparées d'îles vietnamiennes — les îles Paracels. Plus tard, en 1978, les excès des hégémonistes chinois ont porté le nombre des incursions armées en territoire vietnamien à 583. Pendant le seul mois de janvier et au cours de la première semaine de février 1979, ce chiffre a été de 230.

56. En même temps, utilisant leurs pantins du Kampuchea, les dirigeants de Pékin ont ouvert il y a deux ans un front au sud du Viet Nam. Là les armées de Pol Pot, munies d'armes chinoises, et des milliers d'instructeurs chinois ont mené des combats contre la République socialiste du Viet Nam. On comptait que la clique Pol Pot-Ieng Sary pousserait le Viet Nam à une longue guerre intérieure, mais, lorsque le régime fasciste sanglant pro-Pékin du Kampuchea s'est effondré, les plans de la Chine, qui comptait sur ce deuxième front, se sont eux aussi effondrés. Et c'est ainsi que Pékin a décidé de foncer.

57. Dans tous ces éléments, nous notons toujours une constante : l'agression. D'après la presse américaine, il y avait à la frontière sino-vietnamienne, à la veille de l'agression de la Chine contre la République socialiste du Viet Nam, 180 000 soldats chinois, appuyés par de l'aviation tactique et des forces blindées. Avec ces forces blindées massées le long de la frontière signalées dans la presse américaine, l'escalade en est arrivée au point que l'invasion pure et simple du Viet Nam par la Chine était devenue inévitable. Cette inévitabilité avait été prévue par la presse américaine, non seulement en raison des préparatifs militaires de Pékin sur la frontière, mais aussi du fait des déclarations incendiaires d'un hôte chinois qui ne cessait de parler de donner une "leçon sanglante" au Viet Nam.

58. Ces événements sont-ils le fait du hasard ? Pas du tout. La politique agressive et hostile des dirigeants de Pékin à l'égard du Viet Nam ne date pas d'aujourd'hui, ni même d'hier; ses racines remontent à l'idéologie expansionniste et conquérante du maoïsme. On ne peut pas dire non plus que cette politique ne s'applique qu'au Viet Nam. Pas un seul voisin de la Chine n'échappe à l'expansionnisme de Pékin. Il ne s'agit plus seulement de proclamations expansionnistes de Mao Zedong et de ses héritiers; il ne

s'agit plus seulement de cartes géographiques chinoises qui font apparaître des pays entiers de l'Asie du Sud et du Sud-Est comme des "territoires chinois perdus". Les maoïstes "gardiens" des intérêts des pays petits et moyens sont passés depuis un certain temps déjà des paroles aux actes d'agression. Les faits sont nombreux. Est-ce que la Chine n'a pas conquis des territoires qu'elle occupe encore ? Est-ce que la Chine n'a pas créé et soutenu des groupes antigouvernementaux dans d'autres pays ? Seul un régime chauviniste aveugle, hypocrite et hégémoniste peut sans honte maintenir des relations officielles avec tel ou tel pays et assurer son gouvernement de son amitié et de ses bonnes intentions, comme Pékin l'a fait, et en même temps instiguer la lutte armée contre ce gouvernement pour implanter un régime qui plaise à la Chine.

59. La presse a depuis un certain temps révélé que les services spéciaux chinois préparaient une opération dont le but était de créer un "corridor" en Asie du Sud et du Sud-Est, qui servirait de tête de pont pour intervenir dans les affaires intérieures d'autres Etats de la région. On nous a dit aussi que la Thaïlande aurait été choisie comme porte de ce "corridor" qui, selon les plans de Pékin, passerait par la Thaïlande, la Birmanie et certaines régions de l'Inde. Ensuite, après s'être emparés d'une bonne part de l'Assam, ils pourraient alors faire la liaison avec le Tibet. C'est ainsi que des bandes sont formées pour être envoyées dans les pays voisins. La revue *Asia Week*, par exemple, dans un article intitulé "La guerre se prépare", a reproduit des dépêches de journaux de Rangoon portant sur les incidents de frontières au temps de la seconde guerre mondiale. Dans un article de 1978, il s'agit de la situation actuelle, de la guerre non déclarée que Pékin mène depuis plusieurs années contre certains pays voisins. L'agence de presse d'un des pays voisins a décrit en ces termes les intentions véritables des hégémonistes de Pékin en Asie du Sud-Est :

"A l'heure actuelle, le potentiel militaire chinois n'est pas suffisant pour permettre à Pékin d'établir son emprise militaire sur cette région. Mais les maoïstes n'ont pas renoncé pour autant aux principes essentiels de leur politique de grande puissance. Les stratèges de Pékin ne cachent pas leurs prétentions sur plus de 200 îles des mers du sud. Ils ont bien l'intention de s'en emparer pour contrôler les itinéraires marins vitaux pour un grand nombre de pays."

Les auteurs aboutissent logiquement à la conclusion que les buts des maoïstes vont nettement à l'encontre des intérêts de la paix et de la sécurité des peuples, particulièrement en Asie. L'agression contre le Viet Nam n'est que le résultat logique de ces desseins réactionnaires.

60. Dans les plans d'expansion de Pékin au sud nous voyons l'utilisation des Huatziao, peuple d'origine chinoise. Les peuples de l'Asie du Sud-Est, où se trouvent près de 20 millions de Huatziao, ont eu l'occasion, d'après l'exemple du Viet Nam, de voir une fois de plus où mène cette politique. Aux fins de sa politique antivietnamienne, pour essayer d'influer sur la politique indépendante du Viet Nam, pour empêcher le peuple vietnamien de travailler librement, Pékin se sert d'allégations concernant les "persécutions" des personnes d'origine chinoise. Arguant d'un prétendu exode des Huatziao en Chine et pour continuer de

faire pression sur le Viet Nam et créer la tension, les autorités de Pékin ont installé ces personnes le long des frontières avec le Viet Nam et le Laos. Tout le monde voit maintenant que Pékin n'a fait beaucoup de battage autour de ces prétendus problèmes que pour commencer ses provocations et ensuite son agression contre le Viet Nam.

61. Selon les agences d'information, on a jeté dans cette guerre des détachements militaires d'élite formés à Pékin et composés de Chinois qui ont quitté le Viet Nam. On essaie de faire de ces gens des coupeurs de tête et, au lieu de leur donner le paradis promis, on en fait de la chair à canon. Qui peut dire si ces nouvelles campagnes auprès des Chinois qui vivent au-delà des frontières ne seront pas utilisées par Pékin contre d'autres pays ?

62. Récemment, au cours de sa visite aux Etats-Unis et au Japon, un invité chinois a proféré des menaces arrogantes à l'égard de la République socialiste du Viet Nam. Il s'agissait évidemment d'un sondage politique.

63. On estime à Pékin que les normes internationales sont pour les autres et que les dirigeants chinois peuvent s'ériger en gendarmes du monde. Nous voyons clairement ce qu'ils cherchent : ce sont des agresseurs sanglants, qui veulent donner une "leçon sanglante" à Hanoi. En envahissant le Viet Nam, les autorités chinoises ont recours aux artifices typiques de tout agresseur qui prétend que la guerre avait lieu sur son territoire, et contrairement à leurs mensonges antérieurs elles parlent du prétendu retrait de leurs troupes du territoire vietnamien alors qu'en fait l'agresseur chinois poursuit son offensive sur ce territoire. C'est un exemple typique du gangstérisme chinois.

64. En 1962, la soldatesque chinoise s'est emparée d'une partie du territoire de l'Inde, qu'elle continue d'occuper. Et le même invité chinois s'est réjoui des discours prononcés à l'Ouest lors de l'invasion du Viet Nam. L'invasion du Viet Nam par la soldatesque chinoise montre une fois de plus que Pékin considère l'Asie du Sud-Est comme une région qu'il doit dominer pour s'en servir comme tête de pont pour asservir toute l'Asie. Evidemment, ces projets seront plus faciles à mettre en œuvre si la tension règne dans la région, si tous les pays de la région sont affaiblis et se haïssent les uns les autres. Pékin fait tout pour créer cette situation.

65. Pour mettre en œuvre ces desseins d'expansion, les dirigeants de Pékin ne voulaient pas d'un Viet Nam uni. La libération du sud et la création de la République socialiste du Viet Nam gênaient les plans et les calculs d'agression de Pékin, désireux d'étendre son emprise sur toute l'Indochine et de réaliser en 8 à 15 ans les plans de Mao Zedong pour atteindre le détroit de Malacca. Pékin a utilisé une pression brutale pour imposer sa loi au Viet Nam. Lorsqu'il est apparu que le peuple vietnamien n'allait pas tomber dans le panneau de la politique de Mao et qu'il constituait au contraire un obstacle puissant à l'agression de Pékin au Sud-Est de l'Asie, les dirigeants chinois ont commencé à susciter des obstacles sur la voie des réformes socialistes au Viet Nam et ont fait pression sur ce pays. Ils ont coupé les relations économiques et autres, ont créé une atmosphère de haine autour du Viet Nam et, avec l'aide de la clique de Pol Pot, se sont livrés à des provocations militaires.

Finalement, ils ont déclenché leur agression contre le Viet Nam.

66. Pour justifier toutes ces activités, les dirigeants chinois — comme d'ailleurs tous les agresseurs — ont recouru à des inventions calomnieuses. La Chine accuse le Viet Nam d'incidents de frontières, et ainsi de suite. Mais qui, ici ou ailleurs, pourrait croire à de telles malveillances ? Il ne faut pas prendre les gens pour des idiots ! La situation est extrêmement grave dans cette région. Elle a été créée par l'agresseur, Pékin, qui a attaqué le Viet Nam. Après cette agression, après les multiples crimes contre les autres peuples, et notamment après le génocide dont les maoïstes se sont rendus coupables au Kampuchea, on ne peut plus se faire d'illusions : chacun peut imaginer la tragédie qui attend les peuples voisins de la Chine si leurs dirigeants ne résistent pas et si l'agresseur n'est pas puni.

67. Le monde entier est indigné de l'action flagrante des dirigeants barbares maoïstes chinois. Tous les peuples épris d'idées progressistes condamnent l'agresseur chinois et son solidaires du peuple vietnamien, qui a un grand nombre d'amis sûrs dans le monde. Les amis du Viet Nam seront auprès de lui pour l'aider dans cette lutte contre l'agresseur chinois. Ce serait une erreur impardonnable que de rester impassible face à la politique insensée de Pékin et d'attendre que la situation devienne incontrôlable. Tous ceux qui tiennent à la paix, à la liberté et à l'indépendance des peuples, tous ceux qui veulent vaquer tranquillement à leurs occupations doivent tout faire pour qu'il soit mis fin à l'aventure maoïste extrêmement dangereuse des provocateurs et des fauteurs de guerre qui sont encouragés par Pékin et ses ambitions d'hégémonie.

68. Nous voudrions attirer très sérieusement l'attention de tous les membres du Conseil sur le fait que l'agression chinoise fait peser une menace grave non seulement sur la paix et la sécurité dans cette région mais dans le monde entier. L'agression chinoise est un défi à toute la communauté internationale. Toute complaisance vis-à-vis d'une telle politique serait une complaisance à l'égard de la violence et du diktat des dirigeants chinois dans leurs efforts pour pousser le monde dans l'abîme d'une guerre d'extermination.

69. Le Conseil de sécurité, chargé principalement de la paix et de la sécurité internationales, doit condamner résolument le Gouvernement chinois pour sa violation flagrante de la Charte des Nations Unies et pour la guerre d'agression qu'il a déclenchée contre la République socialiste du Viet Nam. Le Conseil doit prendre des mesures décisives en vue de mettre fin aux actions agressives du Gouvernement chinois. Le Conseil doit exiger le retrait immédiat des forces d'agression de la soldatesque de Pékin du territoire vietnamien et demander le respect rigoureux par la Chine de l'indépendance, de la souveraineté et de l'intégrité territoriale de la République socialiste du Viet Nam. Le Conseil doit demander à tous les Etats Membres de mettre fin à toute fourniture à la République populaire de Chine d'armes et de techniques qui pourraient servir à des fins militaires. Le Conseil doit également exiger que la Chine indemnise intégralement la République socialiste du Viet Nam pour les pertes matérielles qu'elle a subies à la

suite de l'invasion armée de son territoire par les troupes chinoises.

70. En vue de mettre fin immédiatement à l'agression de la Chine contre le Viet Nam, la délégation de l'Union soviétique et la délégation de la République socialiste tchécoslovaque présentent aux membres du Conseil un projet de résolution [S/13117] qui contient les dispositions que je viens d'énumérer. La délégation soviétique exprime l'espoir que les membres appuieront, comme il se doit, ce projet de résolution. Les maîtres de la politique de Pékin doivent mettre un terme à leurs activités. C'est de la paix et non de la guerre qu'ont besoin les peuples du monde, y compris le peuple chinois. Le Conseil doit faire son devoir et forcer la Chine à cesser son agression et à retirer ses troupes du Viet Nam.

71. M. ALGÅRD (Norvège) [*interprétation de l'anglais*] : Monsieur le Président, je voudrais tout d'abord vous féliciter à l'occasion de votre accession à la présidence du Conseil de sécurité pour le mois en cours et vous assurer de l'entière coopération de la délégation norvégienne. Sous votre direction, le Conseil est en de bonnes mains, et cela a été amplement prouvé au cours de la semaine passée.

72. Je voudrais également saisir cette occasion pour féliciter votre prédécesseur, M. Mills de la Jamaïque, pour la façon remarquable dont il a dirigé les travaux du Conseil pendant le mois de janvier.

73. Pendant des décennies, la violence semée en Indochine a engendré la violence et apporté la destruction et des souffrances indicibles dans cette région. Il y a moins de deux mois, le Conseil a été activement saisi de l'intervention armée du Viet Nam au Kampuchea et de son ingérence dans les affaires intérieures de ce pays, en violation des principes fondamentaux de la Charte des Nations Unies. Le conflit armé actuel entre la Chine et le Viet Nam est une nouvelle manifestation de ce cercle vicieux de la violence. La continuation des hostilités armées en Asie du Sud-Est pourrait entraîner un élargissement du conflit, avec des répercussions imprévisibles dans la région même et au-delà. Elle pourrait ainsi mettre en danger la paix et la sécurité internationales.

74. Pour ces raisons, le Gouvernement norvégien estime approprié que le Conseil de sécurité réagisse et prenne des mesures immédiates pour assurer le rétablissement de la paix et de la stabilité en Asie du Sud-Est. La Norvège s'est donc jointe aux autres pays qui ont demandé une réunion urgente du Conseil.

75. Le Gouvernement norvégien tient à répéter qu'il est convaincu que la menace ou l'emploi de la force ne peuvent être acceptés comme moyen de régler les différends entre nations. Il tient à souligner à nouveau que les Etats Membres de l'Organisation des Nations Unies ont l'obligation de résoudre les différends par des moyens pacifiques.

76. Aujourd'hui, nous renouvelons notre appel au Viet Nam pour qu'il retire ses forces du Kampuchea.

77. Nous lançons un appel à la Chine pour qu'elle mette immédiatement fin à toutes les opérations militaires contre

le Viet Nam et retire ses forces de ce pays. Ces opérations sont une violation flagrante des principes fondamentaux du droit international et de la Charte des Nations Unies. On ne saurait les justifier de quelque façon que ce soit.

78. Il doit être mis fin immédiatement à toutes les hostilités en Asie du Sud-Est. En même temps, il est impératif de jeter les bases d'un règlement pacifique. Cela nécessite le retrait inconditionnel de toutes les forces étrangères des zones respectives de conflit et le plein respect de l'intégrité territoriale et de l'indépendance politique des Etats intéressés. Le retrait de toutes les forces est d'une importance primordiale, et tout attermoiement de quelque partie que ce soit pour quelque raison que ce soit ne ferait qu'intensifier les tensions existantes.

79. Dans la situation actuelle, tous les pays doivent faire preuve de la plus grande modération. Le Gouvernement norvégien pre instamment tous les Etats de faire tout leur possible pour rétablir la paix dans le Sud-Est asiatique.

80. M. FUTSCHER PEREIRA (Portugal) [*interprétation de l'anglais*] : Monsieur le Président, je voudrais tout d'abord vous féliciter à l'occasion de votre accession à la présidence du Conseil de sécurité pour le mois en cours. Vous avez succédé à un représentant hautement qualifié, le représentant de la Jamaïque, dont les efforts envers nos objectifs communs ont fait l'admiration de tous au cours de son mandat difficile. Votre tâche n'est pas facile non plus, et je voudrais, au nom de ma délégation, vous féliciter de la façon extrêmement compétente dont vous avez guidé les consultations longues et extrêmement difficiles qui ont précédé la présente réunion du Conseil.

81. Le Portugal, qui partage les inquiétudes profondes de la communauté internationale, a décidé, avec d'autres membres, de demander une réunion d'urgence du Conseil parce qu'il apparaît clairement que la conscience du monde ne nous pardonnera jamais si nous ne nous réunissons pas pour discuter ouvertement de la situation existant en Asie du Sud-Est depuis le mois de janvier dernier.

82. L'évolution récente des événements dans la région semble malheureusement confirmer ce que nous avons craint après l'intervention vietnamienne au Kampuchea, c'est-à-dire une escalade croissante des hostilités, avec des conséquences imprévisibles. Il y a un mois, dans cette même salle, nous avons manifesté notre profonde inquiétude face à un processus interminable et grandissant de désaccords et de frictions entre pays qui, jusqu'à ces temps derniers, semblaient être amis et alliés, frictions qui ont dégénéré en incidents de frontière et qui ont finalement abouti à des invasions militaires.

83. Depuis lors, l'ensemble de la situation dans le Sud-Est asiatique n'a fait que se détériorer avec l'action militaire lancée par la Chine au Viet Nam, et il devient maintenant de plus en plus évident que la situation est lourde de danger non seulement pour ceux qui sont directement intéressés mais encore pour les pays voisins et pour la paix du monde lui-même, dont la défense et le maintien constituent la principale responsabilité de cet organe.

84. Cependant, je voudrais signaler que nous ne pensons pas que le Conseil de sécurité soit un simple organe judiciaire, habilité seulement à porter jugement sur certaines plaintes ou certaines questions et à s'en tenir strictement là. Aussi éloignés que nous soyons de la région en cause, aussi peu engagés que nous puissions être dans le conflit, aussi peu commode que puisse être notre tâche, nous sommes tous ici au nom de la communauté des nations pour trouver les moyens de mettre fin au cercle vicieux de la violence, dont a parlé le Secrétaire général dans sa déclaration du 18 février, comme première phase permettant aux parties de commencer à régler leurs différends par des moyens pacifiques, conformément aux principes de la Charte.

85. Compte tenu de cet objectif principal, nous lançons à tous les pays en dehors de la région un appel pour qu'ils continuent à faire preuve de la modération qu'ils ont montrée jusqu'à présent face à la situation actuelle et pour qu'ils évitent toute mesure qui pourrait entraîner un élargissement du conflit. Nous adressons également un appel pressant pour que les hostilités cessent immédiatement et que toutes les troupes étrangères se retirent sur leurs propres frontières internationalement reconnues.

86. Dans les circonstances actuelles, nous pensons que les bons offices offerts par le Secrétaire général pourraient être d'une importance précieuse.

87. La violence ne fait qu'engendrer la violence. Il faut que le Conseil montre clairement, au nom de l'Organisation des Nations Unies, que l'emploi de la force ne sera jamais justifié ou accepté comme moyen de régler les différends entre Etats.

88. M. CHEN Chu (Chine) [*interprétation du chinois*] : Je voudrais tout d'abord, monsieur le Président, vous féliciter chaleureusement à l'occasion de votre accession à la présidence du Conseil de sécurité pour le mois de février. En même temps, je voudrais saisir cette occasion pour féliciter chaleureusement l'ambassadeur Mills, président du Conseil le mois dernier, pour la façon remarquable dont il s'est acquitté de ses fonctions.

89. Je voudrais maintenant faire les observations suivantes sur les questions qui nous occupent.

90. Premièrement, en janvier dernier, sur la demande du Kampuchea démocratique, le Conseil de sécurité s'est réuni d'urgence pour examiner la grave situation due à l'agression armée du Viet Nam contre le Kampuchea avec l'appui soviétique. A ces réunions, tous les représentants qui sont intervenus, à l'exception de l'Union soviétique et d'une poignée de ses acolytes, ont vigoureusement condamné les graves crimes d'agression armée flagrante du Viet Nam contre le Kampuchea démocratique, ont fermement réfuté l'absurde argument d'une prétendue guerre civile au Kampuchea inventé par le Viet Nam pour masquer son agression armée contre le Kampuchea, souligné l'inviolabilité absolue de l'indépendance, de la souveraineté et de l'intégrité territoriale du Kampuchea démocratique et demandé aux autorités vietnamiennes de mettre immédiatement fin à l'agression et de retirer sans aucun retard toutes leurs forces d'agression du Kampuchea démocratique. Tous les membres

non alignés du Conseil se sont portés coauteurs d'un projet de résolution dans ce sens [S/13027]. A la suite du veto arbitraire du représentant soviétique, ce projet, qui avait obtenu la majorité écrasante de 13 voix, n'a pas été adopté. En conséquence, le Conseil s'est trouvé impuissant face à la situation extrêmement grave créée par l'invasion armée flagrante du Viet Nam et son occupation militaire du Kampuchea démocratique, Etat souverain Membre de l'Organisation des Nations Unies.

91. De ce fait, les autorités vietnamiennes se sont enhardies et ont continué d'étendre leur agression contre le Kampuchea démocratique avec le plein appui de l'Union soviétique. Récemment, les autorités vietnamiennes ont envoyé trois nouvelles divisions au Kampuchea pour renforcer leur agression armée contre le Kampuchea démocratique et mater les soldats et les civils kampuchéens qui résistent. Les forces d'agression vietnamiennes ont occupé de vastes zones du territoire kampuchéen et ont commis des viols, des massacres, allumé des incendies et commis toutes sortes de crimes partout où elles sont allées. Ses foyers brûlés et détruits, le peuple kampuchéen s'est trouvé plongé dans la misère et la souffrance, et même les femmes et les enfants n'ont pas été épargnés. Les lourdes pertes en vies et en biens infligées au peuple kampuchéen sont incommensurables. L'invasion armée élargie et flagrante des autorités vietnamiennes et leur occupation militaire du Kampuchea démocratique ainsi que leur massacre à grande échelle de soldats et de civils kampuchéens qui leur résistent constituent une violation flagrante de la Charte des Nations Unies et des normes élémentaires du droit international, menaçant gravement la paix et la sécurité de différents pays d'Asie du Sud-Est, de la région de l'Asie du Pacifique et du monde dans son ensemble. C'est un défi insolent à la cause de la paix et de la justice de l'humanité, au Conseil de sécurité et à l'ensemble des Membres de l'Organisation des Nations Unies. Tout cela a soulevé la plus profonde indignation des peuples du monde et de tous ceux qui respectent la justice.

92. Face à d'aussi graves crimes d'agression commis par les agresseurs vietnamiens, quelles mesures doit prendre le Conseil de sécurité, qui a la responsabilité principale du maintien de la paix et de la sécurité internationales ? C'est là une épreuve extrêmement grave. Nous pensons que le Conseil manquerait gravement à ses devoirs s'il ne continuait pas l'examen de cette question et n'adoptait pas des mesures effectives. La délégation chinoise appuie donc fermement la juste demande du Gouvernement du Kampuchea démocratique tendant à ce que le Conseil se réunisse d'urgence pour continuer l'examen de l'agression du Viet Nam contre le Kampuchea démocratique. A notre avis, le Conseil devrait agir de façon rapide et efficace pour mettre fin à l'invasion armée du Kampuchea démocratique par les autorités vietnamiennes et à leur occupation militaire du Kampuchea.

93. Deuxièmement, il faut souligner que, tout en élargissant leur agression contre le Kampuchea, les autorités vietnamiennes ont recours à des stratagèmes politiques pour essayer de légaliser leur crime d'agression. C'est, bien entendu, futile. Récemment, le Premier Ministre du Viet Nam, Pham Van Dong, a conduit une importante délégation de fonctionnaires militaires et civils en "visite officielle" à

Phnom Penh et a hâtivement conclu un prétendu "Traité de paix, d'amitié et de coopération" dont le maître a dicté les clauses et que le laquais a dûment signé. L'intention criminelle de ce traité est de tromper le public et de légaliser l'annexion et l'occupation militaire permanente du Kampuchea par le Viet Nam.

94. Sur un autre plan, ce traité équivalait à une reconnaissance volontaire des autorités vietnamiennes du fait que ce sont les forces d'agression vietnamiennes qui se sont livrées à l'invasion armée et à l'occupation militaire du Kampuchea démocratique et qu'elles ont l'intention d'occuper le Kampuchea de façon permanente. Ce traité a également montré que le régime fantoche installé par les autorités vietnamiennes au moyen de chars d'assaut, de fusils et de baïonnettes ne peut pas survivre un seul jour sans la protection des forces d'agression vietnamiennes. Voilà l'essence du prétendu "Traité de paix, d'amitié et de coopération". Il n'y a personne au monde qui puisse croire les mensonges monstrueux propagés par les autorités vietnamiennes selon lesquels la guerre au Kampuchea est une "guerre civile".

95. Il y a pléthore de faits irréfutables qui ont déjà prouvé que cette guerre a été commencée par les autorités vietnamiennes seules et que c'est une guerre d'agression et d'annexion menée contre le Kampuchea dans laquelle le Viet Nam a lancé quelque 15 divisions de ses forces régulières. Le tristement célèbre "Front uni pour le salut national du Kampuchea", comme on l'appelle, et le régime fantoche de la prétendue République populaire ne sont qu'une feuille de vigne, hâtivement rafistolée mais pleine de trous, avec laquelle on veut masquer la vérité quant à l'agression vietnamienne. Les autorités vietnamiennes ont pris grand soin de peindre sur leurs chars d'assaut les insignes du régime fantoche kampuchéen, mais cela ne change en rien le fait irréfutable que le Viet Nam a commis une agression contre le Kampuchea. La tentative faite par les autorités vietnamiennes en vue de dissimuler la sanglante vérité à coups de stratagèmes politiques maladroits ne peut qu'aboutir au résultat opposé : révéler davantage leur culpabilité.

96. Troisièmement, nous avons, il y a longtemps, signalé que les autorités vietnamiennes avaient de longue main préparé des plans pour annexer le Kampuchea démocratique. Leur agression militaire contre le Kampuchea démocratique est un pas important dans leurs efforts pour établir une "fédération indochinoise" et dans leur recherche d'un hégémonisme régional. Après la guerre de résistance contre les Etats-Unis, se fondant sur sa suprématie militaire par rapport à ses faibles voisins et comptant sur l'appui massif de l'Union soviétique, le Viet Nam s'est laissé emporter par ses ambitions exagérées et s'est immédiatement lancé sur la voie de l'expansion extérieure. Il a tout d'abord, grâce à une armée de 50 000 hommes et à des centaines de milliers de conseillers de toutes sortes, placé le Laos sous sa coupe absolue; il a en même temps intensifié ses activités subversives contre le Kampuchea avant de déclencher ouvertement une guerre d'agression. En outre il fait d'autres efforts pour mener à bien son plan échevelé de domination de tout le Sud-Est asiatique. Et le prétendu traité de paix et d'amitié signé par Pham Van Dong et la

marionnette du Viet Nam au Kampuchea est justement une nouvelle preuve de l'ambition du Viet Nam de faire entrer le Kampuchea officiellement dans sa "fédération indochinoise" et d'en faire le tremplin de son expansion vers d'autres pays de l'Asie du Sud-Est.

97. D'autre part, c'est grâce à l'aide et au soutien des hégémonistes soviétiques que les autorités vietnamiennes se sont tant enhardies et poussent frénétiquement leur expansion et leur hégémonisme régional. L'un cherche la protection des grands hégémonistes pour réaliser son propre hégémonisme régional; l'autre veut se servir des petits hégémonistes pour répondre aux besoins de son hégémonisme mondial. Et ainsi, poussés par leurs intérêts égoïstes respectifs, ces deux-là ont rapidement conclu une alliance et sont en collusion pour toutes sortes de crimes. Tout en brandissant le flambeau du non-alignement, le Viet Nam a en fait dégénéré depuis longtemps en un pion des hégémonistes soviétiques, en un Cuba d'Asie. Dans sa stratégie mondiale, l'Union soviétique convoite depuis longtemps l'Asie du Sud-Est, dont la position est d'importance puisqu'elle sert de lien entre les océans Pacifique et Indien. Pour contrôler cette région stratégique, l'Union soviétique a ces dernières années accru de manière phénoménale la force de sa flotte dans le Pacifique, a augmenté le nombre de vaisseaux de ses flottes permanentes dans l'océan Indien, a élaboré et s'est énergiquement employée à faire accepter le "système de sécurité asiatique". Le Viet Nam a envahi le Kampuchea en se servant des avions, de l'artillerie et des chars d'assaut fournis par l'Union soviétique, et l'Union soviétique veut contrôler l'Asie du Sud-Est par l'intermédiaire du Viet Nam. Ce faisant, le lien sera établi entre les activités auxquelles se livre l'Union soviétique pour assurer son hégémonie dans le Pacifique et celles qu'elle mène dans l'océan Indien, mettant ainsi gravement en danger la paix et la sécurité dans la vaste région de l'Asie, du Pacifique et de l'océan Indien. Une telle situation ne peut naturellement que provoquer de grandes inquiétudes tant parmi les pays de l'Asie du Sud-Est et de la région Asie-Pacifique que parmi tous les pays et tous les peuples qui respectent la justice et chérissent l'indépendance.

98. Il faut aussi signaler que, après la guerre de résistance contre les Etats-Unis, les autorités vietnamiennes, au mépris des souffrances de leur propre peuple, n'ont pas adopté une politique de relèvement national et de développement pacifique mais se sont, au contraire, immédiatement lancées sur la voie de l'aventure militariste à l'étranger, envahissant le Kampuchea, affrontant la Chine et menaçant le Sud-Est asiatique. Sur le plan interne, elles ont brutalement réprimé la population et perçu des impôts excessifs; de ce fait, l'économie nationale se trouve en grave difficulté. Il y a pénurie de céréales, la population n'a pas une alimentation suffisante et mène une vie instable; un grand nombre d'habitants sont partis à l'étranger et sont maintenant des réfugiés. La conduite indigne des autorités vietnamiennes n'a fait qu'approfondir les crises politiques et économiques déjà extrêmement graves qui existent à l'intérieur du pays. Elle est également contraire aux intérêts du peuple vietnamien.

99. Quatrièmement, la délégation chinoise condamne vigoureusement les graves crimes commis par les autorités

vietnamiennes avec l'appui de l'Union soviétique dans l'escalade constante de l'invasion armée et de l'occupation militaire du Kampuchea démocratique, et elle appuie fermement la juste lutte du Gouvernement, de l'armée et des civils du Kampuchea, qui résistent vaillamment aux agresseurs vietnamiens. Nous estimons que, devant la très grave situation provoquée par l'invasion du Kampuchea par le Viet Nam, le Conseil de sécurité, qui est chargé de défendre la Charte des Nations Unies et de maintenir la paix et la sécurité mondiales, doit sans retard adopter des mesures urgentes et efficaces pour arrêter l'agression vietnamienne, faire respecter la justice et assurer l'indépendance, la souveraineté et l'intégrité territoriale du Kampuchea.

100. La délégation chinoise appuie entièrement les quatre points de l'appel lancé le 12 février 1979 par le Président du Présidium de l'Etat du Kampuchea démocratique, Khieu Samphan, à tous les chefs d'Etat et de gouvernement [S/13089], à savoir :

a) Continuer de dénoncer et condamner l'agression et l'invasion vietnamiennes contre le Kampuchea démocratique et exiger du Viet Nam qu'il cesse son agression et son invasion contre le Kampuchea démocratique, qu'il retire toutes ses forces armées du Kampuchea et qu'il respecte l'indépendance, la souveraineté et l'intégrité territoriale du Kampuchea ainsi que le droit du peuple du Kampuchea de décider lui-même de sa propre destinée;

b) Continuer de rejeter les manœuvres du Viet Nam tendant à faire reconnaître l'administration vietnamienne installée à Phnom Penh;

c) Cesser toute aide et assistance — même celles dites humanitaires — au Viet Nam, qui n'hésite pas à les utiliser pour intensifier son invasion et ses crimes contre le Kampuchea;

d) Accorder aide et soutien multiformes à la juste lutte du peuple du Kampuchea sous la direction du Gouvernement du Kampuchea démocratique, seul gouvernement légal et légitime du Kampuchea.

101. La délégation chinoise maintient que le Conseil de sécurité devrait prendre des mesures immédiates, conformément aux quatre points de l'appel que nous venons d'énoncer, pour condamner vigoureusement les crimes d'agression des autorités vietnamiennes et exiger la fin immédiate de leurs actions militaires d'agression contre le Kampuchea démocratique en même temps que le retrait immédiat de toutes leurs forces militaires du territoire kampuchéen.

102. Bien que les forces vietnamiennes d'agression aient temporairement occupé un grand nombre de villes et de bourgades au Kampuchea, cela ne veut pas dire que la guerre ait pris fin. La guerre de résistance à l'agresseur vietnamien menée par le peuple kampuchéen pour défendre son pays est entrée dans une phase nouvelle. Sous la direction du Gouvernement du Kampuchea démocratique, l'héroïque peuple kampuchéen et son armée révolutionnaire, brandissant la bannière de l'unité nationale et du patriotisme, formeront un front uni, patriotique, démocratique et national des plus large et mèneront une longue guerre

populaire. Le peuple kampuchéen est uni tout entier dans sa lutte intrépide contre l'ennemi commun. Partout, chaque jour, il porte de lourds coups aux agresseurs vietnamiens et remporte de grandes victoires. Il a à la fois la volonté et la capacité de bouter les agresseurs vietnamiens hors du Kampuchea. La vérité et la justice sont du côté du peuple kampuchéen. La sympathie et l'appui des pays et des peuples du monde épris de paix et de justice sont avec le peuple kampuchéen. Les autorités vietnamiennes aboutiront très certainement à une fin ignominieuse de défaite totale. La victoire finale appartient à coup sûr au peuple kampuchéen, qui chérit l'indépendance de son pays et résiste courageusement aux agresseurs.

103. En ce qui concerne la question du conflit à la frontière sino-vietnamienne, qui est le seul fait des autorités vietnamiennes, la délégation chinoise estime nécessaire d'insister avant tout sur le fait que la question de l'agression armée massive du Viet Nam et de l'occupation militaire du Kampuchea démocratique est une question entièrement différente par sa nature du fait que la Chine s'est vue obligée de procéder à des contre-attaques limitées en légitime défense de la frontière chinoise à la suite des provocations délibérées et des actes hostiles auxquels se sont livrés sur la frontière sino-vietnamienne les autorités vietnamiennes. La première, à savoir l'agression du Viet Nam contre le Kampuchea, a constitué une violation grossière de la Charte des Nations Unies et des normes du droit international et menace gravement la paix et la sécurité internationales. La seconde, à savoir la contre-attaque légitime de la Chine pour se défendre, est une action nécessaire d'autodéfense à laquelle aurait recours tout Etat souverain conformément à l'Article 51 de la Charte. Toute tentative de confondre les deux questions et de les traiter de la même manière ne peut servir qu'à mêler le juste et l'injuste et à exonérer les véritables agresseurs, ce qui est inadmissible.

104. Je voudrais maintenant vous dresser un tableau véridique de la manière dont le Viet Nam a délibérément provoqué les conflits le long de la frontière sino-vietnamienne et vous exposer notre position et nos vues sur les questions pertinentes.

105. Premièrement, la situation grave qui existe à l'heure actuelle sur la frontière sino-vietnamienne est entièrement le fait des autorités vietnamiennes. Depuis longtemps, celles-ci poursuivent délibérément une politique hostile à l'égard de la République populaire de Chine. Au cours d'une période donnée, outre la persécution et l'expulsion à grande échelle de ressortissants chinois résidant au Viet Nam, les autorités vietnamiennes ont massé de nombreuses troupes d'une manière organisée et planifiée le long de la frontière avec la Chine, créant sans cesse des incidents et se livrant à des provocations armées et à des actes hostiles. Selon des statistiques incomplètes, en 1974 le Viet Nam a provoqué plus de 100 incidents sur la frontière sino-vietnamienne; en 1975, ce chiffre s'est élevé à 400 et plus; en 1976, il a augmenté de façon dramatique pour atteindre le chiffre de 900; en 1977, il était de 752, et en 1978 il était de 1 108. Au cours des six derniers mois seulement, les autorités vietnamiennes ont franchi la frontière chinoise en 162 endroits; elles se sont livrées à des provocations armées

contre la Chine à plus de 700 reprises et ont tué ou blessé plus de 300 gardes-frontière et frontaliers chinois. Récemment, les autorités vietnamiennes ont fréquemment envoyé des troupes armées pour faire des incursions en territoire chinois et attaquer le personnel frontalier et les habitants chinois, menaçant gravement la paix et la sécurité de la frontière chinoise. Ce sont là des provocations armées graves et des actes agressifs dirigés contre la Chine par les autorités vietnamiennes.

106. Nous voudrions maintenant énumérer un certain nombre d'incidents qui se sont produits cette année et qui suffiront à dénoncer les crimes sanglants commis par les agresseurs vietnamiens.

107. Au début du mois de janvier, profitant de l'obscurité de la nuit et des brouillards matinaux ou sous le couvert d'un feu d'artillerie, des éléments armés vietnamiens ont pénétré dans 10 zones frontières chinoises dans les comtés de Hekou et de Maguan, dans la province du Yunnan, et dans le comté de Longzhou de la région autonome de Guangxi Zhuang, et ce à plus de 50 reprises. Ils ont posé des mines, interrompu les communications, attaqué et même essayé d'enlever des sentinelles gardant la frontière chinoise.

108. Le 11 janvier, des troupes vietnamiennes ont même ouvert le feu avec des pistolets-mitrailleurs et des mitrailleuses dans la région de Longbang, dans le comté de Jingxi, dans la région chinoise autonome de Guangxi Zhuang, et ont lancé des grenades. Cela a duré 10 heures et plus de 5 000 balles ont été tirées. De nombreuses maisons ont été endommagées et de lourdes pertes ont été infligées aux habitants pacifiques.

109. Du 11 au 17 janvier, quatre villages chinois de la commune de Longbang ont essuyé les tirs de forces armées vietnamiennes à 27 reprises. A la suite de ces incidents, les maisons des frontaliers chinois ont été sérieusement endommagées, un certain nombre d'habitants de la commune ont dû quitter leurs foyers et de vastes zones rurales n'ont pu êtreensemencées. Tout cela a provoqué une grande indignation parmi la population locale.

110. Le 28 janvier, à l'aube, alors que les Chinois s'apprêtaient à se réunir pour la fête du printemps, des hommes armés vietnamiens ont soudain investi un grand secteur du comté chinois de Hekou, dans la province du Yunnan, endommageant un très grand nombre d'habitations civiles.

111. Les 29 et 30 janvier, 20 gardes-frontière chinois patrouillant dans les comtés de Ningming et Jingxi, région de Guangxi, ont été tués ou blessés par des mines enfouies en territoire chinois par des forces armées vietnamiennes.

112. Le 1er février, à 14 h 20, alors que quatre membres de la brigade rurale du bourg de Chengguan, comté de Hekou, dans la province du Yunnan, travaillaient aux champs, l'un d'eux a été tué et un autre blessé au cours d'une attaque surprise vietnamienne.

113. Entre le 15 janvier et le 7 février, au cours de ces actes de provocation effrénés de membres de l'armée vietnamienne, plus de 70 gardes-frontière et frontaliers chinois ont été tués ou blessés.

114. Durant la brève période de cinq jours allant du 8 au 12 février, des membres de l'armée vietnamienne ont, à plus de 30 reprises, franchi les zones frontières chinoises, tuant ou blessant 34 Chinois. Ces zones sont les suivantes : Fangcheng, Ningming, Longzhou, Jingxi et le comté de Napo dans la région autonome de Guangxi Zhuang; il s'agit aussi de Funing, Maguan, Malipo et du comté de Hekou dans la province du Yunnan. Sur ces 34 personnes, 10 ont été tuées et 18 autres blessées par des mines déposées par des soldats vietnamiens, qui les avaient volées en territoire chinois; 4 autres ont été tuées et 2 ont été blessées par des coups de feu.

115. Le 12 février, à 17 heures, le train 8704 et le train 2992 de la sous-administration ferroviaire de Kunming, qui allaient de Hekou à Kaiyuan, dans la province du Yunnan, ont essuyé le feu de carabines et de mitraillettes aux mains de soldats vietnamiens à deux kilomètres et demi de Hekou. Les trains ont été troués de balles et ont été grandement endommagés. Les transports ferroviaires dans cette région ont donc été suspendus et la vie économique de la population ainsi que la sécurité des passagers ont été gravement menacées.

116. Ces crimes sanglants, loin d'être fortuits, ont été délibérément commis par les autorités vietnamiennes. Depuis un certain temps, les dirigeants vietnamiens prétendent vouloir livrer une "nouvelle guerre" avec la Chine. Ils ont provoqué l'hystérie de la guerre dans tout le pays et ont intensifié leurs armements et le recrutement de soldats. Par ailleurs, ils ont accru leurs prétendues opérations de "nettoyage" et de "purification" dans les différentes provinces le long de la frontière sino-vietnamienne. Ils ont déployé un grand nombre de troupes, ont construit des fortifications et se sont livrés à de fréquentes entreprises militaires contre la Chine le long de cette même frontière. Le 20 décembre dernier, le journal *Guan Doi Nhan Dan* a publié un article où il était dit ouvertement qu'il fallait "suivre une stratégie offensive et se tenir prêt à tout moment à attaquer l'ennemi en force supérieure". Le Ministre de la défense vietnamien, Vo Nguyen Giap, a dit également qu'il avait "identifié la nouvelle cible des combats" et qu'il fallait "se préparer à une guerre de grande envergure". D'autre part, les autorités vietnamiennes utilisent le subterfuge du voleur qui crie "au voleur" sur la scène internationale. Elles ont fait des déclarations et présenté des mémoires afin de semer la confusion entre le bien et le mal, accusant la Chine à tort de "menacer la sécurité du Viet Nam", de "créer la tension", etc. Comment peut-on refuser à ce point de regarder la vérité en face ? Les faits et les preuves abondent quant aux actes méprisables des autorités vietnamiennes, qui ont lancé des campagnes de grande envergure contre la Chine, ont incité à la haine nationale, ont provoqué des incidents de frontière, ont fait couler le sang, ont sans cesse porté atteinte à la souveraineté et à l'intégrité territoriale de la Chine et ont aggravé les relations entre les deux pays. Ces faits sont connus de tous. Les mensonges ne pourront rien y changer.

117. Deuxièmement, les actes d'agression susmentionnés de la part des autorités vietnamiennes ont été prémédités depuis longtemps. Après la fin de la guerre contre les Etats-Unis et la réalisation de l'unification, le Viet Nam

s'est rapidement lancé sur la voie de l'agression et de l'expansion à l'étranger. Il a d'abord mis la main sur le Laos; ensuite il a déclenché une guerre massive d'agression contre l'ancien allié du Kampuchea, en occupant la capitale, Phnom Penh, ainsi que de vastes parties d'autres territoires, pour réaliser sa méprisable ambition d'une "fédération de la Grande Indochine". A l'heure actuelle, les forces de l'agresseur vietnamien attisent les flammes de la guerre le long de la frontière entre le Kampuchea et la Thaïlande, menaçant ainsi gravement la paix et la sécurité en Asie du Sud-Est et dans l'ensemble de la région du Pacifique et faisant peser sur les pays et les peuples de cette région les menaces d'hégémonisme soviétique et vietnamien. Il est donc normal que les autorités vietnamiennes se soient heurtées à l'opposition du Gouvernement et du peuple chinois à leurs actes d'agression ouverte. Les autorités vietnamiennes considèrent la Chine comme le principal obstacle à leurs visées expansionnistes. Elles considèrent la Chine comme leur "ennemi No 1", alors qu'autrefois elles appelaient hypocritement les Chinois "camarades et frères", montrant ainsi leur mauvaise foi. Tout en menant une invasion massive au Kampuchea, elles ont provoqué et intensifié des conflits de frontière. Leurs actes frénétiques d'agression visent à créer des conflits militaires le long de la frontière méridionale avec la Chine en intensifiant la tension et en sapant les programmes de modernisation socialiste entrepris par la Chine. Les faits montrent que l'invasion vietnamienne et les harcèlements dont font l'objet les régions frontalières chinoises sont étroitement liés aux actes d'agression et d'expansion que mène le Viet Nam contre ses voisins en Indochine et dans d'autres parties de l'Asie du Sud-Est. Les autorités vietnamiennes sont à la racine de la grave situation qui règne le long de la frontière sino-vietnamienne.

118. Pour dissimuler les caractéristiques de l'hégémonisme régional et éluder leur responsabilité criminelle pour les provocations et les attaques armées contre la Chine, les autorités vietnamiennes ont d'une façon cynique invoqué la question d'une "petite nation" par opposition à une "grande puissance", comme l'a d'ailleurs fait aussi le représentant soviétique, essayant de semer la confusion dans l'esprit du public et de se présenter sous les traits de la "victime" dotée du statut de "petite nation". Les autorités vietnamiennes pensent que tant que le Viet Nam revendiquera le titre de "petite nation" la sympathie lui sera tout naturellement acquise, quelque tort qu'il puisse commettre. Le fait qu'une nation ait ou non des ambitions hégémonistes et qu'elle se livre ou non à l'agression et à l'expansion n'a rien à voir avec sa taille; il s'agit uniquement de sa politique, notamment de sa politique étrangère. Tandis que l'histoire regorge d'exemples d'agressions commises par de grandes nations contre de petites nations, elle ne manque pas non plus d'exemples où les grandes nations sont victimes d'agression de la part de petites nations. N'est-il pas vrai qu'une petite île comme Cuba, à la solde des socio-impérialistes soviétiques, a envoyé des dizaines de milliers de mercenaires de l'autre côté de l'océan qui sont devenus les acolytes de l'Union soviétique? Le Viet Nam suit cette voie et est même allé plus loin. Pour réaliser son ambition de dominer l'Indochine et l'Asie du Sud-Est, le Viet Nam assaille tous ses voisins, grands et petits. Aujourd'hui, le Viet Nam assaille la Chine au nord et

envahit le Kampuchea à l'ouest. N'est-ce pas la meilleure réponse aux fausses accusations lancées contre la Chine?

119. Troisièmement, il n'est nullement fortuit que l'agression vietnamienne ait depuis toujours été tolérée, voire appuyée, par l'Union soviétique. La politique d'agression et d'expansion du Viet Nam à l'étranger et son incursion en Chine conviennent tout à fait à l'hégémonisme soviétique. L'Union soviétique se sert du Viet Nam comme d'un pion et d'un complice pour établir ses sphères d'influence et mener sa politique d'agression et d'expansion en Asie du Sud-Est et dans l'ensemble du continent asiatique. Grâce à l'appui de l'Union soviétique, le Viet Nam entend créer la prétendue "fédération indochinoise", en devenir le maître et dominer ainsi par la force toute l'Asie du Sud-Est. L'Union soviétique et le Viet Nam, le grand et le petit hégémonistes, travaillant main dans la main, sont au cœur de la menace qui pèse sur la paix et le calme dans la région de l'Asie du Pacifique.

120. Quatrièmement, au cours des deux dernières années et devant la provocation armée et les actes d'hostilité constants des autorités vietnamiennes, le Gouvernement et le peuple chinois, profondément attachés à l'amitié entre les peuples chinois et vietnamien et pour éviter que la situation ne s'aggrave, ont toujours fait preuve de la plus grande retenue et de la plus grande longanimité et n'ont ménagé ni conseils ni avertissements aux autorités vietnamiennes face à leurs provocations armées et à leurs actes d'hostilité incessants le long de la frontière chinoise. C'est pourquoi, malgré l'arrogance du Viet Nam dans son recours à la force le long de la frontière chinoise, les soldats et les civils frontaliers chinois, qui voyaient tomber leurs frères et leurs parents, ont rigoureusement observé pendant longtemps les ordres de modération et se sont abstenus de riposter. Dans un esprit de conciliation, ils espéraient que les autorités vietnamiennes changeraient d'attitude. Nous avons toujours été en faveur d'un règlement raisonnable des différends entre les Etats par la voie de négociations sur un pied d'égalité et avons toujours adhéré aux objectifs des Nations Unies et aux cinq principes de la coexistence pacifique sans recours à la force. Mais, comme on dit en Chine, "l'arbre préfère le calme, mais le vent ne cesse de souffler". Avec l'appui soviétique, les autorités vietnamiennes se sont enhardies et ont pris la retenue chinoise et notre désir de paix pour un signe de faiblesse, faisant la sourde oreille aux conseils de modération et aux avertissements des Chinois. Elles n'ont fait qu'aggraver les choses, réclamant toujours plus et intensifiant brutalement leurs actes d'agression armée dans les régions frontalières chinoises. Les faits montrent que, face aux agresseurs vietnamiens, la conciliation et la modération ne donnent rien. Les autorités vietnamiennes sont allées trop loin dans leurs provocations. Poussées à bout, les troupes frontalières chinoises ont dû organiser des contre-attaques limitées pour défendre la frontière. L'Article 51 de la Charte des Nations Unies donne aux Etats Membres le droit de légitime défense en cas d'attaque armée contre eux. La contre-attaque des troupes frontalières chinoises, qui n'avaient d'autre choix, est pleinement conforme aux principes de la Charte et est justifiée. C'est une ligne d'action que n'importe quel Etat souverain serait amené à suivre dans des circonstances semblables.

121. Le Gouvernement le peuple chinois se sont toujours inspirés du principe suivant : "Nous n'attaquerons pas si l'on ne nous attaque pas; si l'on nous attaque, nous contre-attaquerons". Le peuple chinois aime ardemment la paix. Nous voulons édifier notre pays et avons besoin pour ce faire d'un climat international pacifique. Nous ne voulons pas recourir à la force armée. Nous ne voulons pas un seul pouce du territoire vietnamien, mais nous ne tolérerons pas non plus ce genre d'incursion brutale en territoire chinois. Tout ce que nous voulons, c'est des frontières stables et pacifiques. Après avoir riposté aux agresseurs vietnamiens comme ils le méritent, les troupes frontalières chinoises rentreront chez elles et s'en tiendront strictement à la défense de la frontière.

122. Cinquièmement, du fait qu'ils partagent la même frontière, les peuples chinois et vietnamien ont connu les mêmes épreuves. Dans leurs longues luttes révolutionnaires, ils se sont soutenus mutuellement et ont forgé des liens de profonde amitié. Le Gouvernement et le peuple chinois, sous la direction du président Mao Zédong et du premier Zhou Enlai, ont fait des sacrifices nationaux connus du monde entier pour la libération le peuple vietnamien et, après la guerre, ont activement aidé le peuple vietnamien dans son relèvement et sa reconstruction nationale. Malheureusement, la profonde amitié forgée entre les peuples chinois et vietnamien à travers leurs longues luttes révolutionnaires vient d'être sapée sans raison par les autorités vietnamiennes. Voilà qui chagrine profondément le peuple chinois. Cependant, le peuple et le Gouvernement chinois demeurent profondément attachés à l'amitié entre les peuples de Chine et du Viet Nam. Et cela continuera. Le Gouvernement chinois lance un appel aux autorités vietnamiennes pour qu'elles respectent cette amitié entre les peuples chinois et vietnamien, pour qu'elles s'arrêtent au bord du précipice et ne continuent pas sur cette mauvaise voie.

123. Sixièmement, l'objectif des Nations Unies est de maintenir la paix et la sécurité internationales. Devant la grave menace à la paix et à la sécurité que font peser les actes d'agression du Viet Nam, le Conseil de sécurité a le devoir absolu de condamner solennellement les actes d'agression commis par les autorités vietnamiennes, de leur demander de mettre fin immédiatement à leurs incursions armées, à leurs provocations, à leurs attaques et à leurs actes de sabotage dans les régions frontalières chinoises, de retirer tout leur personnel armé du territoire chinois et de respecter à jamais la souveraineté et l'intégrité territoriale de la Chine.

124. Le Gouvernement chinois a toujours été partisan d'un règlement juste et raisonnable des différends entre pays par des négociations pacifiques. Les négociations ont jusqu'ici échoué faute de bonne foi de la part des Vietnamiens. Le Gouvernement chinois propose à nouveau que les deux parties tiennent rapidement des négociations à un endroit qui leur conviendrait mutuellement; ces négociations se feraient entre représentants à un échelon approprié, qui discuteraient du rétablissement de la paix et du calme le long de la frontière entre les deux pays et du règlement des différends concernant la frontière et le territoire. Le Gouvernement chinois est prêt à entamer des négociations

concrètes sur toute mesure constructive apte à assurer la paix et la tranquillité le long de la frontière entre les deux pays. Cette position du Gouvernement chinois est parfaitement raisonnable. Nous pensons qu'elle bénéficiera de la sympathie et du soutien de tous les pays et peuples épris de paix et de justice.

125. M. HULINSKY (Tchécoslovaquie) [*interprétation du russe*] : Depuis plusieurs années déjà, les milieux dirigeants de la Chine accentuent systématiquement leurs provocations perfides contre la République socialiste du Viet Nam et, plus particulièrement, ils intensifient leurs activités militaires le long de la frontière vietnamienne.

126. Les fiévreux préparatifs de guerre de la Chine contre l'héroïque République socialiste du Viet Nam ont été couronnés récemment par une agression ouverte et l'entrée de troupes chinoises en territoire vietnamien. Dans son message au Président du Conseil de sécurité [S/13095], le Vice-Premier Ministre et Ministre des affaires étrangères de la République socialiste du Viet Nam, le camarade Nguyen Duy Trinh, a déclaré que plusieurs divisions d'infanterie, de blindés et d'artillerie chinoises appuyées par l'aviation avaient lancé des attaques massives sur toute la longueur de la frontière vietnamo-chinoise. Malgré la vague d'indignation provoquée dans le monde entier par cet acte impudent d'aventurisme des dirigeants chinois actuels, les attaques se poursuivent.

127. Le Conseil de sécurité doit prendre immédiatement des mesures pour que ce jeu insensé des actuels dirigeants de la Chine avec le feu, qui risque d'embraser le monde entier, cesse sans plus attendre. L'agression chinoise contre le Viet Nam est une partie intégrante et le résultat logique de la politique d'expansion et de grande puissance que mènent les dirigeants chinois depuis de longues années, non seulement à l'égard du Viet Nam mais à l'égard de toute l'Asie du Sud-Est. Dans la déclaration du Gouvernement de la République socialiste du Viet Nam publiée dans le document S/13097 nous lisons :

"Il est évident qu'après les échecs répétés de leur politique d'hostilité dirigée contre le Viet Nam, les dirigeants chinois se sont engagés dans la voie des partisans chinois du régime féodal, des impérialistes et des colonialistes en lançant une guerre d'agression contre le Viet Nam, pays indépendant et souverain.

"En envahissant le Viet Nam, les dirigeants chinois ont entièrement dévoilé leur expansionnisme, leur volonté d'hégémonie de grande puissance et leur politique réactionnaire, qui vont à l'encontre des intérêts du peuple chinois."

128. Après avoir commis cet acte d'agression criminelle et attenté directement à la sécurité et à la souveraineté de la République socialiste du Viet Nam, la propagande de Pékin affirme hypocritement et au mépris cynique des faits que la République populaire de Chine ne fait que "riposter" au Viet Nam à la suite d'une prétendue invasion du territoire chinois.

129. J'ai entendu la déclaration du représentant de la République populaire de Chine, empreinte du même esprit. Qui pense-t-il convaincre en parlant comme il l'a fait pour

se justifier ? Je n'ai malheureusement pas sous les yeux les documents de la Société des Nations, mais j'ai l'impression que les représentants de l'Allemagne fasciste se sont justifiés en des termes analogues après l'invasion de la Tchécoslovaquie. Le caractère mensonger et l'absurdité de telles déclarations sont évidents, surtout après la visite du Vice-Premier Ministre du Conseil d'Etat de la République populaire de Chine, Teng Hsiao-ping, aux Etats-Unis et au Japon. A l'occasion de ces visites, il a déclaré avec arrogance que "le Viet Nam avait besoin de recevoir une bonne leçon" et qu'"il fallait qu'il soit puni". Il est évident que le visiteur chinois, lors de sa visite aux Etats-Unis, pensait tout simplement à une agression armée ouverte contre le Viet Nam. Le cynisme et le caractère d'aventurisme insensé de la politique des dirigeants chinois ressortent particulièrement de leurs affirmations selon lesquelles ils entendent punir le Viet Nam "même si cela comporte certains risques".

130. En Tchécoslovaquie, ces affirmations nous rappellent quelque chose. La terminologie de Teng Hsiao-ping nous rappelle la période de la fin des années 1930, lorsque les nazis de l'Allemagne fasciste préparaient le terrain pour l'invasion de la Tchécoslovaquie en 1938. Il est donc temps que cette terminologie et ses conséquences soient rappelées à ceux qui essaient de berner l'opinion publique au moyen d'affirmations selon lesquelles les objectifs des chauvins de Pékin au Viet Nam seraient limités.

131. Le risque auquel les expansionnistes de Pékin seraient prêts à s'exposer et à prendre sur leur conscience est immense; il ne touche pas seulement le Viet Nam; il nous affecte tous, car il y va de la paix et de la sécurité du monde entier. Les "motifs" ineptes invoqués par les représentants chinois pour justifier leur agression contre le Viet Nam sont déplacés et vont tout à fait à l'encontre de la Charte des Nations Unies. La Chine n'a pas le moindre droit de donner des leçons à qui que ce soit, et encore moins d'avoir recours à une agression armée. Il est temps que les dirigeants de Pékin comprennent que nous ne vivons plus au moyen âge. Il est temps qu'ils se rappellent la triste fin des hitlériens.

132. L'agression ouverte contre le Viet Nam trouve sa source dans la politique résolument hostile des dirigeants de Pékin contre le Viet Nam. Lorsque les dirigeants de Pékin ont compris que le Viet Nam libre ne deviendrait pas l'instrument de l'expansion chinoise au Sud-Est asiatique, le cœur léger, ils ont trahi leur ami et allié de jadis et ont bien vite oublié les belles paroles qu'ils avaient prodiguées hypocritement au peuple du Viet Nam, parlant d'une "amitié de longue date" et disant que "la Chine et le Viet Nam sont aussi près l'un de l'autre que les dents et les gencives".

133. Il est évident que les dirigeants de Pékin n'ont pas vu d'un bon œil la victoire du peuple vietnamien et qu'ils ne voulaient pas d'un Etat unifié à côté de chez eux, car la guerre en Indochine était à peine terminée qu'ils commençaient à saper la position du Viet Nam, occupant les îles Paracels, organisant des incidents de frontière et renforçant les activités subversives parmi la minorité chinoise du Viet Nam. Ne voulant pas accepter la réalité, les dirigeants chinois ont eu recours à toutes sortes de pressions politiques, économiques et militaires contre le Viet Nam en

essayant de lui imposer sa loi. Les dirigeants de Pékin se sont servis notamment de la clique Pol Pot-Ieng Sary. En fin de compte, ce que Pékin n'a pu obtenir par les menaces, il a essayé de l'obtenir par une agression pure et simple.

134. Le devoir essentiel du Conseil est d'arrêter l'agression chinoise contre le Viet Nam. Admettre les tentatives faites pour détourner l'attention du Conseil par des calomnies contre le Viet Nam et par des mensonges sur la réalité au Kampuchea reviendrait à tolérer l'agression et, en fait, à encourager l'agresseur.

135. L'agression chinoise contre la République socialiste du Viet Nam a montré une fois de plus que Pékin considère l'Asie du Sud-Est comme une zone devant tomber sous domination chinoise et comme une tête de pont pour la conquête de toute l'Asie. La Chine souhaite que les pays voisins soient faibles, impuissants, qu'ils se haïssent entre eux et qu'ils soient incapables de riposter à des agressions. C'est pour cela que Pékin s'est comporté comme il l'a fait à l'égard des changements au Kampuchea, où le peuple a pris son sort entre ses mains et a rejeté les programmes expérimentaux de caractère maoïste et féodal des conseillers chinois mis en œuvre par le régime sanglant de Pol Pot.

136. En fin de compte, les aspirations expansionnistes de la Chine et les activités subversives de Pékin englobent tous les pays d'Asie. Il n'est guère besoin de rappeler l'expérience récente des peuples de l'Inde, de la Birmanie, du Népal, du Bangladesh, du Bhoutan, de l'Afghanistan et d'autres pays. L'attaque des troupes chinoises contre le Viet Nam montre non seulement le désir incoercible de Pékin de décider du sort des peuples asiatiques, auxquels il veut infliger des leçons, mais aussi la légèreté avec laquelle les dirigeants chinois traitent la paix et la sécurité. L'agression chinoise est une violation flagrante des principes élémentaires des relations internationales et un défi éhonté à toutes les forces de progrès, de paix et de détente dans le monde. C'est une nouvelle preuve que Pékin est mû uniquement par ses intérêts de grande puissance et n'a pas renoncé aux idées nihilistes et destructrices du maoïsme.

137. L'agression de la Chine contre le Viet Nam est aussi, en fin de compte, un avertissement à ses "nouveaux amis", qui entendent, comme ils l'ont affirmé, défendre l'Asie contre l'"hégémonisme". Pour l'instant, le premier pays à défendre est le Viet Nam.

138. La République socialiste tchécoslovaque condamne l'agression armée des milieux dirigeants chinois contre la République socialiste du Viet Nam en tant que menace extrêmement grave à la paix et à la sécurité internationales. Le peuple frère du Viet Nam, qui pendant des dizaines et des dizaines d'années a mené une lutte héroïque contre le colonialisme et l'impérialisme et qui doit à nouveau prendre les armes pour défendre son indépendance, sa souveraineté et son intégrité territoriale, peut compter sur le peuple tchécoslovaque, véritable ami et allié. La Tchécoslovaquie tient à assurer le peuple vietnamien de sa solidarité et de son appui entiers. Elle est fermement convaincue qu'il saura surmonter une fois de plus une grave épreuve dans le cadre de sa juste lutte contre les envahisseurs étrangers.

139. La Tchécoslovaquie est convaincue que toutes les forces éprises de paix du monde qui ont appuyé la lutte héroïque du peuple vietnamien pour sa liberté et son indépendance l'appuieront de façon aussi résolue dans sa lutte contre les agresseurs chinois.

140. La délégation tchécoslovaque est sérieusement préoccupée par l'agression de la Chine contre la République socialiste du Viet Nam. Avec l'Union soviétique, nous soumettons à l'examen du Conseil un projet de résolution faisant l'objet du document S/13117. En vue de conjurer toute menace à la paix et à la sécurité du monde, le Conseil doit prendre des mesures urgentes pour condamner l'agression chinoise et exiger le retrait immédiat des troupes chinoises du territoire vietnamien. Il doit également adresser un appel à tous les Etats en vue de mettre fin à toutes livraisons d'armes et à tout transfert de technologie militaire à la Chine et exiger de celle-ci qu'elle respecte scrupuleusement l'indépendance, la souveraineté et l'intégrité territoriale de la République socialiste du Viet Nam et indemnise pleinement le Viet Nam des pertes matérielles qu'il a subies du fait de l'agression chinoise.

141. Les milieux dirigeants chinois doivent porter l'entière responsabilité de l'agression qu'ils ont commise contre la République socialiste du Viet Nam.

142. M. ROLÓN ANAYA (Bolivie) [*interprétation de l'espagnol*] : Monsieur le Président, ma délégation tient à exprimer sa satisfaction de vous voir présider le Conseil de sécurité dans des circonstances aussi difficiles et à manifester également sa solidarité envers toutes vos initiatives, dont nous avons pu admirer ici même la qualité et la sagacité.

143. Ma délégation tient aussi à manifester sa reconnaissance au représentant de la Jamaïque, l'ambassadeur Mills, pour la maîtrise et l'habileté avec lesquelles il a su présider le Conseil le mois dernier.

144. La Bolivie suit avec une profonde préoccupation l'évolution regrettable des hostilités en Asie du Sud-Est. Cet intérêt, exempt de toute considération matérielle ou économique — comme c'est d'ailleurs le cas pour tous les peuples du tiers monde —, est celui d'une solidarité humaine et immense et le simple désir de voir la paix et la compréhension régner entre les peuples, surtout les peuples victimes de la colonisation et des rivalités de grandes puissances prétendant se tailler des zones d'influence. Nous désirons sincèrement que la paix règne dans toutes les parties du monde. Mais, de plus, nous sommes affectés et affligés lorsque la guerre aggrave le retard de peuples déjà pauvres et les rend plus dépendants encore. Dans ces cas-là, notre solidarité est totale, car nous nous sentons nous-mêmes attaqués.

145. Depuis que la violence a éclaté dans le Sud-Est asiatique, ma délégation a reçu des instructions expresses et concrètes du Gouvernement bolivien lui demandant de participer avec le plus grand intérêt à la tâche urgente visant à favoriser le cessez-le-feu immédiat et le retrait des troupes d'invasion de tous les lieux en vue de rétablir la paix et la sécurité dans cette région. En tant que pays animé d'un esprit authentique de non-alignement, notre principale

préoccupation était et reste dirigée vers le respect le plus strict des principes de la non-ingérence et du non-recours à la force pour la solution des différends internationaux.

146. La guerre n'est pas seulement un prolongement brutal de la politique; c'est aussi un prolongement futile en tant que recours ultime du colonialisme. Les peuples dépendants ont toujours été victimes de la collusion et de l'affrontement des intérêts colonialistes et impérialistes. Ce qui est regrettable, c'est que ce phénomène est aujourd'hui universel. Ce qui se passe dans le Sud-Est asiatique n'est que la plus triste des dernières manifestations en date dans le tableau mondial d'une violence qui s'exerce toujours contre des pays petits et faibles, contre des peuples dépendants que la guerre appauvrit encore, rend encore plus désespérés et plus dépendants. Cette division et ces affrontements constants sont très décourageants.

147. Les pays non engagés, qui constituent la majorité au Conseil de sécurité sans pourtant former une représentation officielle des pays non alignés, ce qui a été mal compris, ont, depuis le début de ces guerres en chaîne qui ont semé la destruction et le deuil dans une région martyre et héroïque du monde, toujours eu une position très claire et très constructive.

148. De l'avis de ma délégation, il n'y a aucune explication ni aucune justification rationnelle aux actes de violence, encore moins s'il s'agit de donner une leçon ou d'opérer selon des méthodes désuètes en vertu de la vieille loi du talion ou de la dangereuse école de la destruction et de la mort. On peut se livrer à tous les efforts verbaux contre la paix, mais cela signifie seulement que l'on entend méconnaître la raison et les progrès humanistes de notre époque, comme aussi remettre en cause tout le système juridique international en vigueur, qui est fondé sur la paix et la sécurité dans le monde.

149. La Bolivie, une fois de plus, manifeste sa solidarité avec tous les peuples dépendants et les petits pays, dont nous défendrons, comme si c'étaient les nôtres, la souveraineté et l'autodétermination. Nous faisons cause commune avec les pays non alignés au Conseil de sécurité, et c'est pourquoi la Bolivie s'est portée coauteur, dans le cas du Kampuchea démocratique en janvier dernier, du projet de résolution S/13027, qui, bien qu'il ait recueilli la majorité des voix des membres, a malheureusement été paralysé, ouvrant ainsi un hiatus dangereux, propice seulement au prolongement des hostilités.

150. Inspirés par notre respect total des principes énoncés dans la Charte, nous sommes prêts à collaborer à tout projet de résolution qui en réaffirme la vigueur. En dépit de la gravité des événements, ma délégation ne veut pas se faire le juge ni l'arbitre des actes d'autres Etats. Dans ce sens, nous souhaitons que l'esprit qui guidera nos décisions soit le même que celui qui a inspiré le projet de résolution de janvier dernier, c'est-à-dire que nous devons éviter toute condamnation qui, plutôt que d'apaiser les esprits et favoriser les solutions, pourrait envenimer la querelle.

151. A cette fin, la délégation bolivienne lance un appel pour que l'on comprenne bien le problème qui a été créé et les graves risques qu'il comporte pour le maintien de la paix

et de la sécurité internationales, et elle propose que le Conseil demande un cessez-le-feu immédiat et la fin de l'occupation de tous les territoires envahis par la force dans une résolution qui, comme le prévoit l'ordre du jour, porte sur l'ensemble de la situation de conflit en Asie du Sud-Est.

152. Dans cette même résolution, ou dans une autre qui pourrait être adoptée par la suite, on pourrait prendre les mesures suivantes : premièrement, charger le Secrétaire général — dont les bons offices ont déjà été utilisés avec le plein assentiment de la Bolivie — de se rendre dans la région et de faire rapport dans une période de temps très brève qui ne pourrait excéder deux semaines; deuxièmement, établir une commission de médiation comprenant un membre de chacune des régions géographiques composant notre organisation et qui aurait pour mission d'examiner le rapport du Secrétaire général et de proposer au Conseil les mesures qui lui sembleront le plus appropriées pour rétablir la paix dans la région.

153. M. ADMINA (Gabon) : J'ai l'insigne honneur, monsieur le Président, de vous adresser les félicitations de la délégation gabonaise à l'occasion de votre accession à la présidence du Conseil pour le mois de février. La délégation gabonaise attache la plus grande importance à ses excellents rapports avec votre grand et beau pays, le Koweït, et admire le rôle courageux, actif et très constructif qu'il joue sur la scène internationale. Connaissant vos hautes qualités de diplomate habile et expérimenté, prêt à la défense des causes de la justice, de l'indépendance, de l'égalité et de la paix, il va sans dire que nous sommes heureux de travailler de concert avec vous durant notre mandat au sein de cet organe international.

154. Ma délégation voudrait rendre un hommage très mérité à l'ambassadeur Mills de la Jamaïque pour la manière éloquente et efficace avec laquelle il a présidé nos travaux au cours du mois de janvier, au moment où son pays faisait ses premiers pas comme membre actif du Conseil.

155. Bien que le conflit sino-vietnamien soit un problème de longue date, il en ressort une fois de plus que cette partie du continent asiatique vit à l'heure actuelle des moments tragiques. Cette situation constitue une menace à la paix et à la sécurité non seulement en Asie mais dans le reste du monde. Les principes de la Charte sont en jeu. Les droits et les libertés de l'homme définis en 1789 et consacrés par la Déclaration universelle des droits de l'homme en 1948 sont bafoués. De même, le principe qui consiste à résoudre de manière pacifique un différend entre pays demeure lettre morte dans les annales de l'histoire contemporaine. Plus que jamais les peuples du tiers monde doivent se montrer vigilants pour déjouer les manigances des grandes puissances visant à assoir leur hégémonie en semant la zizanie de par le monde.

156. Fidèle aux principes précités, mon pays, le Gabon, ne peut que s'élever contre les actions ou manœuvres d'un pays, quel qu'il soit, consistant à porter atteinte à l'indépendance, à la souveraineté, à l'intégrité territoriale et aux options politiques d'autres pays. Nous estimons en effet que les pays doivent s'abstenir de recourir à la force, de s'ingérer dans les affaires intérieures d'autres pays et de mener à leur encontre, par un moyen ou par un autre, des actions subversives.

157. C'est dans cet esprit et compte tenu du nombre, de la crédibilité et de l'uniformité des rapports sur l'évolution de la situation au Kampuchea et le long de la frontière sino-vietnamienne que ma délégation peut, d'ores et déjà, assurer le Conseil qu'elle appuiera toute initiative ou décision du Conseil visant à demander aux parties intéressées : premièrement, de faire preuve d'un maximum de modération; deuxièmement, de retirer immédiatement leurs troupes; troisièmement, de respecter l'intégrité territoriale des pays violés et de rendre crédible leur intention de respecter l'intégrité territoriale des autres Etats de la région en faisant en sorte que les populations de ces pays puissent enfin vivre dans la paix.

La séance est levée à 20 h 35.

كيفية الحصول على منشورات الأمم المتحدة

يمكن الحصول على منشورات الأمم المتحدة من المكتبات ودور التوزيع في جميع أنحاء العالم . استعلم عنها من المكتبة التي تتعامل معها أو اكتب إلى : الأمم المتحدة ، قسم البيع في نيويورك أو في جنيف .

如何购取联合国出版物

联合国出版物在全世界各地的书店和经售处均有发售。请向书店询问或写信到纽约或日内瓦的联合国销售组。

HOW TO OBTAIN UNITED NATIONS PUBLICATIONS

United Nations publications may be obtained from bookstores and distributors throughout the world. Consult your bookstore or write to: United Nations, Sales Section, New York or Geneva.

COMMENT SE PROCURER LES PUBLICATIONS DES NATIONS UNIES

Les publications des Nations Unies sont en vente dans les librairies et les agences dépositaires du monde entier. Informez-vous auprès de votre libraire ou adressez-vous à : Nations Unies, Section des ventes, New York ou Genève.

КАК ПОЛУЧИТЬ ИЗДАНИЯ ОРГАНИЗАЦИИ ОБЪЕДИНЕННЫХ НАЦИЙ

Издания Организации Объединенных Наций можно купить в книжных магазинах и агентствах во всех районах мира. Наводите справки об изданиях в вашем книжном магазине или пишите по адресу: Организация Объединенных Наций, Секция по продаже изданий, Нью-Йорк или Женева.

COMO CONSEGUIR PUBLICACIONES DE LAS NACIONES UNIDAS

Las publicaciones de las Naciones Unidas están en venta en librerías y casas distribuidoras en todas partes del mundo. Consulte a su librero o diríjase a: Naciones Unidas, Sección de Ventas, Nueva York o Ginebra.
